



Livre

1997

Accepted version

Public access

This is an author manuscript post-peer-reviewing (accepted version) of the original publication. The layout of the published version may differ .

Mouvements sociaux et Etat : Mobilisations sociales et transformations de la société en Europe

Cattacin, Sandro; Giugni, Marco; Passy, Florence

How to cite

CATTACIN, Sandro, GIUGNI, Marco, PASSY, Florence. Mouvements sociaux et Etat : Mobilisations sociales et transformations de la société en Europe. Arles : Actes sud, 1997.

This publication URL: <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:83708>

© This document is protected by copyright. Please refer to copyright holder(s) for terms of use.

Last deposit update in Archive ouverte UNIGE on 15.03.2023 01:20

Publié : Cattacin, Sandro, Marco G. Giugni et Florence Passy (1997). *Etats et mouvements sociaux. La dialectique de la société politique et de la société civile*. Arles: Actes Sud.

Mouvements sociaux et Etat

**Mobilisations sociales et
transformations de la société
en Europe**

**Sandro Cattacin
Marco Giugni
Florence Passy**

Novembre 1995

A Hanspeter

Nous tenons à remercier ceux qui nous ont aidé dans la réalisation de cet ouvrage, particulièrement Antonella Ferrari, Pierre Gentile et Hervé Pichelin.

Table des matières

Mouvements sociaux et Etat

Les mouvements sociaux – L'Etat – La dialectique entre mouvements sociaux et Etat

L'expansion de l'Etat national et les rébellions populaires (XVIIe et XVIIIe siècle)

Expansion des structures étatiques aux dépens des autonomies locales – Rébellions locales, patronnées et réactives

L'ascension du capitalisme et la nationalisation de la contestation (XIXe siècle)

L'avènement du capitalisme – Mouvements nationaux, autonomes et proactifs

La construction de l'Etat-providence et l'effritement de la société civile (première moitié du XXe siècle)

La question ouvrière – Les difficultés du mouvement ouvrier au début du siècle – Le développement de l'Etat-providence – La politique de l'Etat-providence et la transformation de l'espace public

Les nouveaux mouvements sociaux ou l'opposition à l'Etat planificateur (deuxième moitié du XXe siècle)

L'Etat-providence se développe - Une nouvelle contestation politique s'organise – Les nouveaux mouvements sociaux comme arène de conflit – Les nouveaux mouvements entre conflit et coopération – Une autre contestation politique contre l'Etat planificateur: l'extrême-droite

Des mobilisations sociales à la démocratie

Un bref regard sur l'Europe de l'Est – mouvements sociaux et démocratie

Tableaux et figures

Bibliographie

Mouvements sociaux et Etat

L'Etat, tel que nous le connaissons en Europe, constitue une forme particulière de concentration du pouvoir. Ainsi, contrairement aux autres continents, l'Etat est-il devenu très tôt dans l'histoire européenne une structure visible et clairement identifiable. Il a constitué rapidement une cible concrète pour toute revendication sociale, exprimée avec des moyens plus ou moins violents selon les époques et les autorités gouvernantes. Cet ouvrage s'intéresse essentiellement à l'analyse de la relation entre Etat, en tant que détenteur des moyens de contrôle et de coercition, et forces sociales luttant contre l'hégémonie étatique, au nom de leurs intérêts et/ou de leur identité. Il s'agit en fait d'étudier les rapports qui se sont établis en Europe entre les autorités politiques et les populations, autrement dit entre l'Etat et les mouvements sociaux, lors de contestations collectives. Nous partons du constat qu'aux changements de la structure étatique a toujours correspondu une modification des caractéristiques des mouvements sociaux. Inversement, les mouvements sociaux ont joué un rôle crucial dans les transformations de l'Etat. Ce postulat nous oblige à clarifier brièvement les concepts principaux que nous utilisons.

Les mouvements sociaux

Selon Alberto Melucci, un mouvement social possède trois caractéristiques: la *solidarité* entre les membres du mouvement, c'est-à-dire leur reconnaissance mutuelle en tant que parties d'une même unité sociale (a), l'*engagement* dans un conflit social contre un adversaire, engagement qui permet au mouvement de s'identifier et de se reconnaître symboliquement (b) et le *dépassement* des limites, symboliques ou matérielles, du système à l'intérieur duquel il évolue, par exemple par l'utilisation de stratégies ou de moyens non-conventionnels de

revendication (c). Cette définition, bien qu'elle permette de différencier les mouvements sociaux d'autres formes d'action collective, néglige cependant le rôle de l'Etat. Elle doit être complétée afin de prendre en compte l'institution étatique, en tant qu'acteur et structure, cible essentielle des revendications exprimées par les mouvements. Les mouvements sociaux sont alors définis comme des défis collectifs lancés aux autorités politiques, menés au nom d'un groupe ou d'une population qui n'a pas - ou peu - d'accès aux arènes politiques traditionnelles et conduits principalement - mais non pas exclusivement - par le biais de moyens non-conventionnels (Tarrow 1994, Tilly 1978). En d'autres termes, les mouvements sociaux peuvent être considérés comme des acteurs collectifs ayant un certain degré d'organisation et une certaine identité partagée et qui visent le changement social et/ou politique principalement par l'utilisation de formes d'action extraparlimentaires.

A chaque période d'histoire et à chaque type d'Etat correspondent certains modes de revendications politiques et certaines formes de mouvements sociaux. Plusieurs critères peuvent aider à les classer selon les époques. D'après Joachim Raschke, trois types de mouvements sociaux se succèdent ainsi au cours de l'histoire, selon la logique fondant leurs actions¹:

- les révoltes anti-taxes et autres expressions de résistance à l'expansion de l'Etat, caractéristiques du XVIIe et du XVIIIe siècle, relèvent du *paradigme autoritaire* dans lequel la lutte est menée contre une répartition inégale du pouvoir.
- le mouvement ouvrier, qui a émergé au cours du XIXe siècle, s'inscrit dans le cadre du *paradigme distributif* où les conflits portent sur une distribution plus équitable des richesses.
- les nouveaux mouvements sociaux, apparus durant la seconde moitié du XXe siècle, concernent le *paradigme du style de vie*. Les mouvements ne se mobilisent pas en faveur des droits fondamentaux de la citoyenneté, ni pour une distribution plus juste de la richesse, mais davantage pour obtenir des droits culturels, individuels ou collectifs. Ils s'élèvent, par exemple, contre la bureaucratisation de la société et contre les risques engendrés par la croissance économique.

¹Raschke, Joachim 1985. *Soziale Bewegungen. Ein historisch-systematischer Grundriss*. Francfort M./N.Y.: Campus.

L'Etat

Max Weber définit l'Etat en fonction de trois prérogatives: (a) l'existence d'une administration (b) qui s'attribue le monopole de la violence légitime (c) et qui exerce ce monopole sur un territoire donné. Une définition plus récente, celle de Gianfranco Poggi (1990), s'inspire très largement de Weber, tout en le nuancant et en le complétant. Selon cet auteur, L'Etat constitue une organisation différenciée des autres organisations de la société, spécialisée dans la détention des moyens de coercition. Il contrôle un territoire clairement délimité sur lequel il est souverain. Enfin, l'Etat est centralisé et formellement coordonné. En suivant Weber et les néo-wéberiens, nous mettrons donc l'accent sur l'autonomie de l'Etat - cette organisation "maniant la contrainte" - dans sa capacité à exercer le pouvoir.

Au cours de l'histoire de la société occidentale, l'Etat— en tant que centre du pouvoir— a subi d'importantes transformations avant de constituer l'Etat national au sens de la définition susmentionnée. Celles-ci ne se sont pas produites indépendamment du contexte économique. Ainsi, par exemple, le capitalisme a-t-il constitué une variable essentielle dans le développement de l'Etat national et, en retour, dans la mobilisation de la société civile. Cependant, nous focaliserons notre analyse sur l'Etat en tant qu'acteur déterminant dans la construction et la transformation des mouvements sociaux.

En schématisant, nous pouvons dire que quatre modèles principaux, quatre conceptions de l'Etat, sont apparus successivement au cours des derniers siècles. Au XVIIe siècle — notamment en France, en Espagne et en Prusse—, le pouvoir se concentre entre les mains des monarques et de leurs alliés. Ainsi est apparu l'Etat absolutiste, fondé grâce aux prélèvements autoritaires des ressources dans la population. Ce type d'Etat, renversé en France par la Révolution, fait place au XIXe siècle à l'Etat libéral. Celui-ci, au contraire, intègre les principes libéraux des Lumières, exprimés également lors de la Révolution française: *égalité* devant la loi et *liberté* d'expression, mais surtout de commerce et d'établissement. La première moitié du XXe siècle se caractérise par le développement de l'Etat-providence, garant de la distribution des richesses et de la justice sociale. A partir des années cinquante et soixante, cet Etat va augmenter ses capacités, ses compétences, mais aussi ses lieux d'intervention. L'Etat-providence moderne sera, de ce fait, planificateur et

régulateur. Il tend à prendre en charge et à conduire tous les secteurs de la société - de l'économie à la santé en passant par l'éducation - processus que le philosophe Jürgen Habermas dénomme *la colonisation du monde vécu*². Ce modèle d'Etat a cependant atteint ses limites, si l'on en croit les controverses et les critiques qu'il soulève depuis une vingtaine d'années. Ces limites sont dues essentiellement à l'affaiblissement de la croissance économique, dont les effets ont par ailleurs conduit à la multiplication et à l'aggravation des problèmes écologiques et à l'inadéquation croissante de certains de ses programmes. Ainsi, l'Etat-providence et ses tenants privilégient-ils toujours davantage la régulation et la coordination au détriment de la planification ou de la nationalisation. De l'Etat absolutiste à l'Etat libéral, de l'Etat-providence aux formes d'Etat moins dirigistes, ces mutations profondes ne sont naturellement pas indépendantes de leur environnement, en particulier de l'action des mouvements sociaux.

La dialectique entre mouvements sociaux et Etat

L'Etat et les mouvements sociaux se sont donc mutuellement influencés. L'Etat a contribué à modifier certaines caractéristiques organisationnelles ou stratégiques des mouvements. Ces derniers ont provoqué des changements sociétaux qui, à leur tour, ont impliqué certaines restructurations des pratiques de l'Etat, particulièrement dans ses rapports avec la société civile. Nous pouvons, schématiquement, découper l'histoire des relations entre Etat et mouvements en quatre phases.

Première phase: durant le XVIIe et le XVIIIe siècle, les revendications populaires se modifient suite aux profondes transformations de la structure du pouvoir étatique et des rapports de production. D'une part, la concentration et la centralisation du pouvoir, qui conduisent à la formation et à l'expansion en Europe de l'Etat national, provoquent une mutation dans les répertoires de l'action collective. Les actions de contestation populaire, tout d'abord locales, patronnées et défensives, deviennent nationales, autonomes et offensives. Cette transformation donne naissance aux mouvements sociaux modernes. D'autre part, les

²Habermas, Jürgen 1987. *Théorie de l'agir communicationnel*. Paris: Fayard.

effets du développement du capitalisme conditionnent en retour l'émergence du mouvement ouvrier et modifient ainsi la structure et le contenu des luttes populaires.

Deuxième phase: au cours du XIXe siècle, le mouvement ouvrier devient un acteur collectif central. L'expansion de l'Etat national s'achève dans toute l'Europe, et l'industrialisation connaît un développement considérable. L'affrontement entre une bourgeoisie, prônant l'Etat libéral, et la classe ouvrière, en pleine expansion et porteuse d'un projet socialiste, traduit l'idéologisation croissante des conflits sociaux. Le mouvement syndical naissant contribue également à donner à la contestation sociale un aspect idéologique, organisé et permanent.

Troisième phase: à la fin du XIXe et au début du XXe siècle, la contestation ouvrière, à l'exception de quelques pays, subit les effets du passage de l'Etat de droit libéral à un Etat de droits à la fois libéraux et sociaux. Certaines de ses revendications étant désormais intégrées dans les politiques de l'Etat-providence naissant, le mouvement ouvrier perd progressivement de son caractère d'opposition idéologique. Il devient un groupe d'intérêt et une organisation de services pour ses membres. En bref, il s'institutionnalise.

Quatrième phase: durant la seconde moitié du XXe siècle, l'Europe - plus précisément l'Europe de l'Ouest - connaît une forte expansion de l'Etat-providence. Ce phénomène, qui concerne un nombre croissant de secteurs de la société, renforce son caractère d'Etat planificateur. Ceci provoque la réaction de citoyens(nes) qui voient dans ce nouveau redéploiement de l'Etat autant de menaces que d'avantages. C'est ainsi qu'à partir des années soixante, les *nouveaux mouvements sociaux* (à savoir les mouvements écologiste, pacifiste, féministe, gay, de solidarité ou encore des squatters) dénoncent la bureaucratisation de la société, le contrôle grandissant des citoyens(nes) par l'Etat et les risques engendrés par la croissance économique.

Cependant, dans les années quatre-vingts, ces *nouveaux mouvements sociaux*, désignés par certains auteurs comme les mouvements libertaires de gauche, sont progressivement intégrés dans le système politique. Ils ambitionnent de jouer un rôle central et de devenir des acteurs de premier plan dans l'élaboration et la conduite des politiques publiques. Face à l'accroissement et à la complexification des tâches auxquelles il est confronté, l'Etat tend à

trouver dans les mouvements sociaux des relais, là où la complexité de son environnement le dépasse. Il en est ainsi pour les organisations écologistes qui mettent en oeuvre leurs compétences, sous forme de rapports, destinés aux autorités, sur les détériorations de notre environnement. Il en va de même pour les organisations bénévoles actives auprès de groupes sociaux défavorisés. Ceci témoigne d'une transformation plus récente des pratiques étatiques et institutionnelles, qui ouvre peut-être une nouvelle phase moins confrontative dans les relations entre Etat et mouvements sociaux en Europe.

Notre texte s'attache aux quatre phases qui viennent d'être esquissées. La première partie traite de la période de l'expansion de l'Etat national et des rébellions populaires qui lui sont associées (XVII^e siècle jusqu'à la Révolution française). La deuxième porte sur la montée du capitalisme et l'introduction de la dimension nationale dans la protestation, de la Révolution française à la Première guerre mondiale. Ces deux parties s'appuient largement sur l'exemple français pour illustrer une tendance commune à l'ensemble des pays européens. La troisième partie aborde la construction de l'Etat-providence pendant la première moitié du XX^e siècle et ses conséquences sur la société civile, notamment sur son érosion. La quatrième partie, que nous développons de façon plus détaillée car elle aborde la contestation politique contemporaine, analyse les nouveaux mouvements sociaux et leur opposition à l'Etat planificateur (seconde moitié du XX^e siècle). Nous nous concentrons également, dans ces deux dernières parties, sur l'Europe de l'Ouest.

L'expansion de l'Etat national (XVIIe et XVIIIe siècle)³

Dès le début du XVIIe siècle, pendant le règne de Henri IV, s'ouvre une période d'expansion de l'Etat national en France. A partir de cette époque, et pendant environ trois siècles, les élites françaises ont sans cesse oeuvré à la construction d'un appareil étatique de plus en plus puissant. Ce processus, qui s'est accéléré sous Louis XIV (et son très influent Premier ministre Colbert) et Louis XV, aboutit à l'Etat absolutiste. Ce dernier fut essentiellement le fruit de deux tendances. D'une part, l'augmentation et l'extension du contrôle exercé par les autorités nationales (les rois d'abord, l'empereur ensuite) sur les populations locales. Celles-ci devenaient davantage soumises à la surveillance et au contrôle du roi par l'intermédiaire, dans les différentes provinces, des classes sociales privilégiées par la Couronne française, en particulier la noblesse locale. D'autre part, l'augmentation et l'extension de la capacité des gouvernants à prélever des ressources dans la population. La puissance du roi rendait de plus en plus impératives ses exigences vis-à-vis de la population, particulièrement en matière de taxations et de conscription obligatoire.

Cette double exigence de la part de l'Etat— ou de ce qui était en train de devenir l'Etat — entraînait (ou requérait) une centralisation des structures et une croissance des ressources étatiques. Ressources d'autant plus nécessaires que la France, comme toutes les autres grandes puissances européennes de l'époque, de l'Espagne à l'Angleterre, des Pays-Bas à l'Empire des Habsbourg, s'aventurait dans des conflits longs et coûteux. Nous reviendrons sur le lien entre la volonté des gouvernants d'intensifier le contrôle et l'exploitation des populations et la formidable expansion de la machine étatique qui eut lieu au cours des XVIIe et XVIIIe siècles.

³Pour ces deux premières parties, nous nous sommes largement inspirés de l'oeuvre de Charles Tilly. Voir en particulier Tilly (1990) et Tilly et al. (1975). L'ouvrage de Rudé sur l'histoire de la contestation populaire nous a également été très utile (Rudé 1964).

Le processus de formation et d'expansion de l'Etat national ne fut pas uniquement le fait de la France, mais de tous les pays de l'Europe occidentale. Cependant, il suivit des trajectoires différentes selon les pays. Si la France, l'Espagne et la Prusse possédaient alors de grandes capacités de coercition, dans d'autres pays la centralisation étatique fut plus difficile et plus tardive. En Angleterre et aux Pays-Bas, où une puissante bourgeoisie marchande contrôlait les marchés et le capital provenant du grand commerce international, l'expansion étatique et la centralisation n'atteignirent jamais le niveau des exemples français, espagnols ou prussiens. De même, dans les provinces qui composent aujourd'hui l'Italie, l'extrême fragmentation territoriale et politique qui dura jusqu'au milieu du XIXe siècle empêcha l'expansion précoce de l'Etat. Il fallût attendre le *Risorgimento*⁴ et l'expérience du fascisme pour que le processus de centralisation du pays connaisse une accélération décisive du processus de centralisation du pays. Enfin, certaines nations, comme la Suisse, vont maintenir au travers des siècles une forte décentralisation et conserver un Etat faible. Dans notre analyse du rapport entre la formation de l'Etat et la transformation des modalités de la contestation populaire, nous nous intéresserons principalement à l'exemple de la France, pays dans lequel cette dialectique est le plus clairement observable.

Expansion des structures étatiques aux dépens des autonomies locales

Pendant les trois siècles qui précédèrent la Révolution française, tous les pays d'Europe occidentale connurent, à des degrés et à des moments différents, une extension des prérogatives étatiques aux dépens des autonomies locales. Ce processus se révéla désastreux pour les intérêts des populations assujetties au contrôle et au prélèvement des ressources. D'autant plus qu'aux devoirs accrus ne correspondait pas une extension des droits. Ceux-ci, comme nous le verrons par la suite, ne se développèrent qu'au cours du XXe siècle. Les populations locales se révoltèrent périodiquement contre cette emprise de l'Etat. Dans certaines circonstances, la contestation devint une véritable révolte, jusqu'à créer parfois une situation révolutionnaire. Ces périodes de flambée protestataire correspondaient souvent à des

⁴Ce terme désigne la période historique qui vit la chute du règne des Bourbons en Italie et amena à l'unité du pays. Le premier parlement italien fut inauguré à Turin en 1861.

opportunités offertes par des crises politiques au centre, crises qui engendraient une vacuité du pouvoir et du contrôle étatique. Les vagues de protestation prirent une ampleur et une intensité variables en fonction de la gravité de la crise, de la capacité des populations à s'organiser et de l'intensité de la menace constituée par les mesures prises par le pouvoir central.

En France, les années de la Fronde (1648-1653) représentent une période de crise particulièrement importante et complexe, en raison des nombreux changements intervenus. En effet, malgré cette appellation qui semble lui conférer une unité propre, la Fronde constitue plutôt une suite de confrontations, sans liens véritables et, de surcroît, au caractère changeant. Ces différentes vagues de contestations — Fronde parlementaire (1648-49), Fronde des princes (1650), coalition de princes et parlements (1650-51) et Fronde de Condé (1651-53) — mirent alors l'autorité du Roi Soleil et de ses alliés (particulièrement le Cardinal Mazarin) à rude épreuve. Ces événements aboutirent pourtant à une véritable rébellion contre la Couronne de France. Rébellion qui échoua cependant, contrairement à la Révolution anglaise qui fut, au XVIIe siècle, la pierre angulaire de la création des républiques parlementaires modernes.

Quelles ont été les causes de ces deux mouvements d'opposition au pouvoir monarchique? Pouvons nous identifier, au-delà de ces exemples particuliers, des conditions communes aux différents mouvements populaires de cette période historique? L'ensemble de ces conflits apparaît comme une tentative généralisée des sociétés civiles nationales de lutter contre l'expansion des pouvoirs de la Couronne, de l'État ou de ses représentants, afin de préserver les privilèges locaux et régionaux. Il s'agit donc d'actes de résistance face aux tentatives d'expansion de l'État national en formation au cours du XVIIe et du XVIIIe siècle. Le mécontentement populaire prend la forme que le type de menace lui suggère. Quatre formes de protestation caractérisent alors l'histoire de la contestation populaire, au moins jusqu'aux émeutes révolutionnaires de 1848: les révoltes anti-taxes, la lutte contre la conscription, l'émeute de subsistance et l'occupation des terres.

Les révoltes anti-taxes. Les nécessités financières liées à la conduite des guerres amenèrent les souverains européens à prélever toujours davantage de taxes et d'impôts. Impuissantes à faire valoir leurs sentiments, les populations n'eurent alors d'autre choix que de se révolter, et souvent de manière violente. Ceci se produisit principalement au cours du XVII^e siècle, mais aussi durant le XVIII^e et encore au XIX^e siècle, bien que les révoltes anti-taxes aient alors progressivement diminué pour enfin disparaître⁵.

Un exemple significatif de révolte anti-taxes eut lieu en Bourgogne en 1630. La suppression, par Louis XIII et le Cardinal de Richelieu, des privilèges fiscaux que détenait la région provoqua une réaction populaire appelée "Lanturelu", du nom d'une chanson de 1620. Cette manifestation débutait généralement par une protestation formelle pour aboutir, si nécessaire, à des attaques directes contre les fonctionnaires fiscaux de la Couronne. Cette forme protestataire devint de plus en plus populaire à mesure que s'intensifiaient les tentatives royales d'imposer et d'augmenter des taxes.

La lutte contre la conscription. L'enrôlement forcé dans les armées royales constitua une autre source de conflit important au XVII^e et, dans une moindre mesure, au XVIII^e siècle. Les grandes puissances européennes levaient des troupes parmi leurs populations pour renforcer ou reconstituer leurs armées, impliquées dans des guerres de plus en plus longues et intenses. La grande contre-révolution de Vendée, en 1793, reste probablement l'exemple le plus frappant de ces soulèvements. Les contre-révolutionnaires se révoltèrent contre la conscription de masse dans l'armée de la nation et, au-delà, contre l'Etat. Les deux années précédentes, d'autres soulèvements contre la levée en masse avaient eu lieu, mais seuls les événements de Vendée aboutirent à une insurrection qui menaça sérieusement la République à peine constituée.

L'émeute de subsistance. L'urbanisation et l'industrialisation, qui commencèrent en Angleterre pour se diffuser ensuite dans d'autres pays d'Europe, trouvèrent leur expression entière là où le commerce était le plus florissant, par exemple aux Pays-Bas. Ces processus apportèrent une impulsion décisive au développement du capitalisme. La montée de la société

⁵ Ce type de protestation a par ailleurs réapparu récemment, par exemple en Danemark et en Italie, selon d'autres modalités et articulée par d'autres groupes sociaux.

capitaliste eut comme conséquence la modification des rapports entre les classes privilégiées — noblesse et propriétaires terriens — et les classes les moins aisées. Dans le même temps, les Etats d'Europe, en essayant de créer des marchés nationaux et en puisant largement dans les récoltes pour nourrir leurs armées de plus en plus imposantes, intervenaient à nouveau dans l'existence de leurs populations.

L'Etat exerçait ainsi un contrôle croissant sur le marché alimentaire. Aux populations, menacées dans leur survie, ne restait alors que la révolte. D'où la naissance de l'émeute de subsistance, forme typique de contestation du XVIIIe siècle et expression de l'anticapitalisme populaire en vogue durant ce siècle. Ce type d'émeute se produisait lorsque l'intervention de l'Etat en faveur des armées et des marchés nationaux se faisait de plus en plus pressante, particulièrement dans les villages et les petites villes. Ce type de protestation, exacerbé par des périodes de famine, fut très fréquent pendant le XVIIIe siècle. En France, les années 1693-94, 1709, 1770 et 1775 connurent de tels conflits, durant lesquels les populations locales tentèrent de soustraire le grain au contrôle du roi et de ses représentants.

Ces émeutes de subsistance pouvaient suivre d'autres modalités: saccages de dépôts, attaques des maisons de marchands, blocages des vaisseaux chargés de grain en partance pour l'étranger. Une forme plus sophistiquée, la taxation populaire, voyait la population imposer d'elle-même un contrôle non-officiel des prix. La "guerre des farines", qui inquiéta la Cour française durant plus de deux semaines aux mois d'avril et mai 1775, est un des exemples les plus connus de ces taxations populaires. Les émeutes de subsistance perdurèrent durant la Révolution française.

L'Angleterre fut également le témoin de plusieurs émeutes de subsistance durant le XVIIIe siècle et au-delà. Plus fréquemment qu'en France, elles prirent la forme de taxations populaires, notamment dans les périodes où les émeutes de subsistance en général étaient nombreuses, par exemple, en 1709, 1740, 1756-57, 1766-67, 1772, 1782-83, 1795 et 1800.

L'occupation des terres. L'opposition au capitalisme et à l'interventionnisme de l'Etat se manifesta, principalement pendant le XVIIIe siècle, par l'occupation de terres. Les grands propriétaires, désireux d'étendre leurs possessions, souvent avec le concours de l'Etat, furent

l'objet de la vindicte populaire. Les communautés paysannes voulaient en effet maintenir les droits collectifs sur certains champs et forêts. Cette lutte pour le contrôle des terres préfigurait les conflits de classes liés à la consolidation du capitalisme qui éclatèrent le siècle suivant un peu partout en Europe. En effet, ces occupations étaient dirigées, à certains égards, contre l'instauration de la propriété privée au bénéfice de certaines classes sociales soutenues par le roi.

Le Sud de l'Italie, pendant le *Risorgimento*, connut également ce type d'émeutes. La vente des terres de l'Eglise permît alors à certains membres de la bourgeoisie de devenir de grands propriétaires terriens. Ceci entraîna l'abolition des droits communs sur la propriété des terres. Les populations, jusque-là bénéficiaires de ces droits, se révoltèrent en occupant ces propriétés.

Rébellions locales, patronnées et réactives

La contestation populaire, du début du XVIIe siècle jusqu'à la Révolution française, s'inscrit dans un processus de lutte continue contre l'expansion de l'Etat national, avec des intensités et des durées variables selon les pays d'Europe. Il s'agit, dans la plupart des cas, de rébellions locales, patronnées et réactives.

Dimension locale. Ces soulèvements concernaient une aire géographique limitée. Même si les populations locales s'opposaient à des décisions émanant du roi et des autorités nationales, les émeutes étaient circonscrites à des contextes restreints et souvent dirigées contre les alliés et les représentants locaux de la Couronne: nobles, seigneurs, propriétaires terriens, officiers du roi, etc..

Actions patronnées. Les soulèvements furent fréquemment patronnés par des élites locales, notamment lorsque l'alliance avec les autorités et les seigneurs locaux contre les prétentions royales était nécessaire et possible. Mais, au cours du XVIIe siècle, dans la plupart des pays européens et en France après la répression de la Fronde, ces alliances disparurent progressivement. Le peuple se retrouva isolé face à l'Etat national et ses alliés.

Actions réactives. Les formes d'action compétitives — typiques de la période préindustrielle et caractérisées par la compétition entre groupes pour le contrôle de ressources — laissèrent progressivement la place aux formes réactives, parallèlement à l'élargissement de l'interventionnisme étatique. En raison de son caractère local et patronné, la contestation ne pouvait en effet n'être que réactive. Il s'agissait le plus souvent de sauvegarder des droits acquis, ou de conserver des ressources menacées par un adversaire (dans ce cas l'Etat).

En résumé, c'est en réaction à la forte expansion des Etats nationaux, au cours du XVII^e et du XVIII^e siècle, que les mouvements de protestation s'organisèrent. L'Etat constituait chaque jour d'avantage leur principale cible. Et ce d'autant plus que l'accroissement des besoins en ressources, pour la conduite des guerres ou pour le financement de l'administration, amena progressivement les Etats d'un gouvernement indirect à un gouvernement direct. Autrement dit, le principe de fragmentation du pouvoir qui caractérisait la féodalité fit place au principe unitaire et centralisateur de l'absolutisme. Les représentants du centre se substituèrent aux seigneurs locaux et devinrent ainsi les interlocuteurs immédiats des émeutiers. Cette évolution, comme nous le verrons, ne fut pas sans conséquence sur les répertoires d'actions des mouvements.

L'ascension du capitalisme et la nationalisation de la contestation (XIX^e siècle)

Les formes de protestation déjà évoquées se maintinrent, à travers toute l'Europe, jusqu'aux émeutes révolutionnaires de 1848. Cette année, cruciale dans l'histoire européenne, apparaît également comme un tournant dans l'évolution de la contestation populaire. Tout d'abord, les révolutions de 1848 virent les deux grands mouvements de l'époque moderne — le mouvement bourgeois et le mouvement ouvrier — s'affronter pour la première fois⁶. D'autre part, certains modèles d'action (saisies de grain, rébellions anti-taxes) disparurent au profit de nouvelles formes de manifestation. Deux grands processus sociaux et politiques furent à l'origine de ce changement: la modification des rapports entre les classes sociales et le nouveau rôle de l'Etat national dans ces rapports.

Naturellement, ceux-ci n'apparurent que graduellement. Les périodes charnières, comme 1848, ne représentent que des moments historiques où des tendances générales préexistantes se cristallisent ou s'affirment définitivement. Dans ces périodes particulières de lutte généralisée, les régimes et les autorités se trouvent en crise, voire menacés. Les populations, lorsque leur degré d'organisation le leur permet, tentent alors de tirer profit de telles opportunités pour défendre leurs intérêts menacés.

L'avènement du capitalisme

Parallèlement à l'expansion progressive des Etats nationaux, l'Europe a été marquée par un second grand processus socio-économique, l'avènement du capitalisme. Comme pour la

⁶1848 est le point culminant d'une période tumultueuse qui prend son essor avec les émeutes révolutionnaires de 1830 en France, en Belgique, dans la vallée du Rhin et en Italie. Le peuple se rebellait pour acquérir un plus grand contrôle du pouvoir politique, autrement dit un accomplissement de la Révolution bourgeoise de 1789. Cette volonté de mettre un terme à l'Ancien Régime se répandit dans l'Europe entière. De la Scandinavie à l'Espagne, de la Prusse à l'Italie, une succession de révoltes populaires dont le crescendo fût atteint dans les révolutions quasi universelles de 1848 qui durèrent près de quatre ans et qui posèrent les bases de l'Europe moderne. 1848 marqua aussi l'envol définitif du mouvement socialiste et ouvrieriste. Le *Manifeste du Parti communiste* de Karl Marx et de Friedrich Engels symbolisa cet envol.

formation des Etats, son évolution a différé selon les pays. L'Angleterre et les Pays-Bas ont certainement été des pays précurseurs à cet égard.

L'avènement de la société capitaliste a eu des répercussions sur la lutte populaire dès le XVIIIe siècle, avec l'intensification de certaines formes d'action telles que les saisies de grain et l'occupation des terres. Mais ce n'est qu'au XIXe siècle, et plus particulièrement à partir de 1848, que les nouveaux rapports de production ont eu un effet décisif sur la contestation. Jusqu'alors, comme nous l'avons vu, le phénomène d'expansion et de centralisation de l'Etat était au coeur des soulèvements populaires, comme les mouvements de Vendée en témoignent. En outre, la révolution de 1789 ne fut pas uniquement d'inspiration bourgeoise, mais également le fruit des rébellions paysannes et anti-taxes. La Révolution française représente paradoxalement, comme l'a souligné Tocqueville, l'apogée du processus de centralisation et de nationalisation de l'Etat en France. Cette centralisation progressive des structures de l'Etat, amenant à la formation d'un véritable Etat national, rencontra, en France comme dans le reste de l'Europe, des oppositions répétées de la part de différentes composantes de la société civile.

La perte de pouvoir des autorités locales au profit de l'Etat national rendit inutiles les contestations menées au plan local. Pour défendre leurs intérêts, les populations devaient désormais s'organiser et agir au niveau national. Cela est vrai surtout à partir de 1848, lorsque les derniers vestiges de l'Ancien Régime disparurent définitivement.

D'autre part, la naissance de l'industrie moderne, d'abord en Angleterre (deuxième moitié du XVIIIe siècle), puis, successivement en Belgique, aux Pays-Bas, en Suisse, en France et en Allemagne (première moitié du XIXe), modifia la stratification sociale, et entraîna l'émergence de nouveaux intérêts, liés à l'exploitation de la classe ouvrière par la bourgeoisie (voir figure 1 pour les dates du démarrage industriel en Europe). La première expression importante de ces nouveaux conflits eut lieu également pendant les émeutes révolutionnaires de 1848.

La grève. Dans une époque où les conflits industriels deviennent fréquents, la grève va constituer un instrument d'action et de mobilisation fondamental pour le mouvement ouvrier. Les conflits industriels et les grèves apparurent avant la Révolution française. La France connut des grèves de différentes catégories de travailleurs en 1724, 1737, 1750, 1765, 1776 et 1786, et des conflits violents qui opposèrent les maîtres ouvriers de Lyon aux marchands de soie en 1744, 1779 et 1788. Les revendications ouvrières furent de plus en plus nombreuses à partir de la Révolution française. Ainsi, des mobilisations ouvrières importantes eurent lieu en 1789, 1791 et 1794 à Paris.

En Angleterre, l'expansion de l'industrialisation et de la mécanisation provoqua des conflits sociaux dans de nombreuses villes: à Newcastle en 1750 - la première grande grève d'usine qui engagea plusieurs milliers d'ouvriers -, à Londres en 1751 et 1768, et à Manchester en 1753, 1758 et 1810. Ces luttes se déroulèrent parfois simultanément dans différents lieux, comme en 1792 dans le Staffordshire, à Nottingham, Londres, Shields et Ipswich. Elles mobilisèrent de surcroît différentes catégories d'ouvriers: par exemple, les travailleurs du coton en 1718, 1724, 1726-27 et 1738; les mineurs en 1740 et 1765; les fileurs de soie en 1763 et 1773.

La grève se caractérisa dans un premier temps par la violence des affrontements entre ouvriers, forces de l'ordre et milices patronales. Sa pacification et son institutionnalisation progressives aboutirent à son intégration, à partir des années 1940, dans le système des négociations collectives. Son apparition est aisément compréhensible. Contrairement aux siècles passés, l'Etat n'était pas toujours directement impliqué dans le processus d'exploitation des populations. La classe bourgeoise, qui disposait dorénavant des moyens de production, devint alors la cible principale des revendications. Pour les prolétaires, bloquer le circuit de production constituait alors l'arme la plus efficace pour défendre leurs droits ou en exiger de nouveaux. Il n'en demeure pas moins que beaucoup de ces conflits ouvriers, parmi lesquels les grèves insurrectionnelles de 1918 et 1919 en Allemagne, en France et en Italie, visaient également l'Etat, et son rôle dans la lutte des classes. Le tableau 1 montre la fréquence des grèves en Europe entre 1900 à 1930, période des grands conflits de classes.

Tableau 1: Caractéristiques des grèves en Europe (1900-1930)

Pays	Nombre de grèves par 100'000 employés (sans agriculture)	Participants par grève (en milliers, moyenne)	Durée (jour de grève par gréviste)
Allemagne	11,1	290	15,7
Belgique (1901-1929)	6,4	400	—
Danemark	11,5	140	33,8
France	7,8	300	15,1
Grande Bretagne	3,8	1100	26,7
Italie (1900-1923)	12,1	320	14,2
Suède (1903-1929)	18,0	210	40,8
Suisse (1908-1928)	6,5	90	18,8

Source: Degen, Bernard 1987. "Der Arbeitsfrieden zwischen Mythos und Realität", pp.11-30 in *Widerspruch* Sonderband "Arbeitsfrieden — Realität eines Mythos".

La manifestation de rue. Même si d'autres modalités d'action furent adoptées dans ces conflits de classes, telles que les pétitions adressées au Parlement, aux magistrats ou au Roi, les recours à la violence, par exemple les attaques contre les personnes ou les habitations privées, dominèrent cette période. Au XVIIIe siècle, les dommages aux propriétés, laboratoires et machines industriels étaient fréquents. L'exemple le plus fameux reste celui des émeutes menées par les "Luddites"⁷, visant la destruction des machines, et qui eurent lieu entre 1811 et 1817 en Angleterre.

Les rassemblements publics, dirigeant explicitement leurs revendications à l'encontre de l'Etat, furent également largement utilisés durant cette période par les mouvements sociaux. Le caractère de ces actions collectives, qui existaient bien avant le XIXe siècle s'est profondément transformé au fil du temps, suite aux modifications de la structure de l'Etat et des rapports de classes. Jusqu'au XVIIIe siècle, ces protestations étaient limitées à la

⁷ Groupes d'ouvriers qui tiendraient leur nom de Ned Ludd, qui lui-même détruisit des machines à fabriquer les bas dans le Leicestershire vers 1780.

communauté d'appartenance des manifestants. Tel est le cas, par exemple, du charivari⁸, qui fut d'ailleurs par la suite également utilisé contre l'Etat.

Avec la centralisation du pouvoir, la nationalisation de la politique et la politisation des luttes sociales, les anciennes formes de rassemblements populaires devinrent progressivement obsolètes. La manifestation moderne, sur une large échelle et délaissant la défense d'intérêts locaux au profit de problématiques plus générales, prit alors la relève. Ainsi, les caractéristiques de la contestation se transformèrent parallèlement aux changements qui ont eu lieu au sein des structures étatiques. Quelles ont donc été les principales transformations dans les répertoires de l'action collective?

Mouvements nationaux, autonomes et proactifs

Les modalités contemporaines de l'action collective diffèrent de celles qui les ont précédées sur trois dimensions au moins: ce sont des actions visant le niveau *national*, elles sont *autonomes* et *proactives*.

Dimension nationale. Suite à la nationalisation de la politique, les actions de protestation élargirent leur portée, abandonnant le plan strictement local au profit du national. Ces actions menées simultanément dans différents lieux, même si leur objectif premier était local, pouvaient être coordonnées plus aisément sur le plan national. Elles tendaient à devenir modulaires, en s'adaptant à des contextes, des acteurs et des objectifs différents.

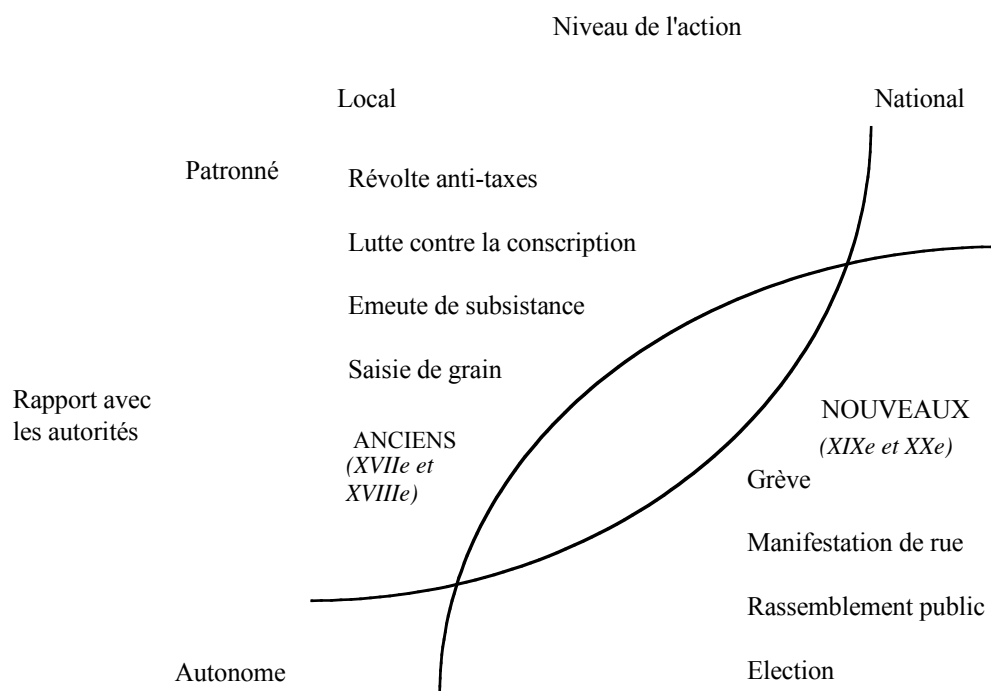
Actions autonomes. Durant la période d'expansion de l'Etat, les populations s'opposaient donc aux autorités nationales de manière indirecte, et en s'appuyant souvent sur des seigneurs locaux ou sur les détenteurs du pouvoir disponibles sur le moment. Les contestataires adoptaient donc les formes d'action "dictées" par les autorités elles-mêmes. En revanche, dès le XIXe siècle, des organisations structurées et indépendantes prirent en charge les conflits sociaux. Ceux-ci devinrent de ce fait progressivement autonomes, puisque menés de manière indépendante et visant directement les autorités. C'est ainsi que le mouvement ouvrier du XIXe siècle créa ses propres organisations de lutte: les *syndicats*.

⁸ Assemblée bruyante visant certaines personnes considérées comme coupables d'avoir enfreint les règles, souvent d'ordre moral, de la communauté

Actions proactives. Déplaçant ses objectifs, la contestation sociale ne s'organisa plus seulement en tant que réaction aux tentatives de l'Etat et de groupes particuliers de s'approprier certaines ressources. Les actions collectives prirent également un caractère proactif en visant le contrôle de nouvelles ressources. Ainsi, les groupes contestataires, devenus plus importants, plus autonomes, mais aussi plus organisés et spécialisés que dans le passé, contestèrent sur la base d'intérêts plus généraux, en tentant fréquemment d'exercer un contrôle sur l'Etat et les moyens de production. Ainsi, le mouvement ouvrier ne se limita pas à réagir en faveur de droits qu'il estimait être menacés. Il avança souvent de nouvelles revendications, parmi lesquelles l'appropriation des moyens de production par les prolétaires.

Le changement de répertoire d'action au XIXe siècle peut être représenté grâce à une figure empruntée à Tilly (1990) et adaptée à notre propos. Les différentes formes de la contestation populaire sont classées selon deux critères: le niveau auquel les revendications sont adressées et leur rapport avec les autorités. L'ancien répertoire était local et patronné, et incluait des formes telles que la révolte anti-taxes, la lutte contre la conscription, l'émeute de subsistance et la saisie de grain. Le nouveau répertoire devint national et autonome et recourut à de nouvelles modalités d'action, telles que la grève et la manifestation de rue, mais aussi le rassemblement public et l'élection.

Figure 2: Anciens et nouveaux répertoires d'action



Source: adaptation à partir de Tilly (1990)

Les mouvements sociaux *modernes* sont nés de ces nouvelles formes de contestation. Ils peuvent être considérés comme le produit de la nationalisation et de la politisation de la contestation, apportés par la Révolution française et confirmés seulement après les émeutes révolutionnaires de 1848. Mais les mouvements sociaux — en tant qu'actions collectives historiquement déterminées — sont également le fruit du processus d'expansion de l'Etat national et du développement du capitalisme (avec l'industrialisation et l'urbanisation qui l'accompagnent). Néanmoins, ces mouvements modernes doivent être analysés surtout en tant que force politique, constituée grâce, et en réponse, aux grandes transformations de la structure du pouvoir dans les sociétés occidentales durant les quatre siècles de formation de l'Etat national. Ce dernier ne s'est évidemment pas figé dans la seconde moitié du XIXe siècle, mais a continué à se transformer, parallèlement à l'évolution des rapports de production et de classes. Bien que les modalités de l'action collective soient restées plus ou moins stables

depuis lors, ces transformations ont continué à produire des changements dans la structure des mouvements sociaux et dans leurs rapports avec l'État.

La construction de l'Etat-providence et l'érosion de la société civile (fin du XIX - première moitié du XXe siècle)

A partir de la Révolution française, deux mouvements sociaux prédominèrent en Europe, suite à un accroissement significatif de leurs pouvoirs. Leurs destins apparaissent étroitement liés du fait des dynamiques qu'ils engendrèrent:

- ⟨ un *mouvement bourgeois* luttant pour l'instauration d'une société méritocratique, où la réussite individuelle ne serait plus liée à la naissance et au statut social. Dans cette perspective, les tenants de ce mouvement défendaient l'idée que seul un Etat de droit pouvait garantir l'égalité des droits. Selon eux, cette égalité constituait également la condition nécessaire à un véritable développement de la société, reposant sur les ressources matérielles et humaines librement investies par ses membres.
- ⟨ un *mouvement ouvrier* s'opposant aux conséquences négatives de la réalisation des exigences politiques et sociales de la bourgeoisie.

En effet, la première moitié du XIXe siècle vit la naissance d'une intense dynamique de production — le Prométhée déchaîné selon David Landes, ou le capitalisme autorégulé d'après Karl Polanyi — qui amènera parallèlement la formation d'un ensemble de mouvements de protestation, parmi lesquels le *mouvement ouvrier* qui aura incontestablement l'impact le plus important. La stratégie de ce dernier va osciller, selon les organisations, de la volonté d'abolir le capitalisme à celle de son "allègement" par l'instauration de normes destinées à la protection des travailleurs et des travailleuses. La question ouvrière deviendra de ce fait un des thèmes centraux du débat politique.

La question ouvrière

L'augmentation des revenus individuels, les progrès scientifique et technologique, l'organisation rationnelle du travail et l'explosion démographique apparaissent comme des

discontinuités fondamentales dans le développement économique occidental. Cette *révolution industrielle* a conditionné ce que Karl Polanyi appelle *la Grande Transformation*. La société traditionnelle basée sur l'exploitation agricole disparût au profit d'une société moderne fondée sur l'industrie. Cette transformation économique engendra dans un deuxième temps, comme nous le verrons, la transition d'un Etat faible et faiblement protectionniste au niveau économique, à un Etat fort, interventionniste et dominant potentiellement l'économie.

L'impact des forces modernisatrices sur les formes de vie traditionnelles fut brutal, une "catastrophe culturelle" comme l'exprime Polanyi. La progression de l'industrialisation et du marché balaya un ensemble de contraintes sociales, politiques et économiques. Ainsi, l'affaiblissement de la cohésion interne des groupes primaires (la famille, la parenté), de même que le bouleversement du système des croyances religieuses qui garantissait un minimum de solidarités entre les classes sociales, constituent deux des conséquences les plus manifestes de cette Grande Transformation, qui provoqua par ailleurs une migration sans précédent de la population rurale vers les centres urbains.

Se substituant à un système de relations basées sur les croyances traditionnelles, le *marché autorégulé* établit alors un système socio-économique libéré des contraintes morales et autonome par rapport à l'Etat. L'agir des entrepreneurs n'y est plus dominé que par la seule logique du profit. Son développement coïncida, au XIXe siècle, avec l'apparition de toute une série de pathologies de la vie sociale. Les travailleurs et travailleuses, intégrés dans le cycle de la manufacture et des usines, furent considérés comme une marchandise parmi d'autres. Du point de vue économique, ils ne constituaient plus alors qu'un facteur nécessaire à la production et à la distribution des biens. Du point de vue social, ils formèrent une nouvelle classe, le prolétariat.

Ses membres se virent dénier toute personnalité propre, toutes racines culturelles. Tel un groupe en exil, ces prolétaires se sentaient, et étaient considérés, comme étranger matériellement et psychologiquement au reste de la société. La question ouvrière doit autant son origine à ce sentiment douloureux d'abandon que ressentaient les travailleurs intégrés

dans le *factory system*⁹, qu'aux conditions de travail dramatiques: bas salaires, journées de travail interminables, absence de toute protection sociale...

La nouvelle classe dominante — la bourgeoisie capitaliste — ne s'intéressait pas aux questions liées à l'administration et à la conduite des classes "inférieures". Il s'agissait uniquement d'exploiter leur force de travail sans les gouverner. L'idéologie en vogue, ou voisinaient les principes du laissez-faire et de l'autorégulation comme facteur d'harmonie, ainsi que le darwinisme social, interdisait toute intervention politique ou étatique en faveur des défavorisés. La première phase de l'industrialisation vit ainsi un réel vide politique s'installer. La bourgeoisie ne voulait pas que l'Etat intervienne dans la gestion du marché. L'Etat bourgeois devait protéger le marché national, garantir le respect des normes fondamentales et s'abstenir de toute intervention pouvant remettre en cause la libre concurrence. De ce fait, toute préoccupation sociale lui était étrangère.

Les coûts sociaux de la Grande Transformation, assumés presque exclusivement par la classe ouvrière, ne furent généralement pas pris en compte par l'Etat et ses institutions qui les considéraient comme naturels et inévitables. C'est ainsi que se renforça la division entre bourgeoisie et prolétariat, provoquant une division verticale de la société entre un petit groupe fortement intégré et un prolétariat de masse. Le théoricien de la révolution prolétarienne Karl Marx dans le *Manifeste du Parti communiste* et le conservateur Benjamin Disraeli dans son roman *Sybil, or the Two Nations* analysèrent cette crise de civilisation du XIXe siècle comme un affrontement frontal entre deux cités antagonistes, la cité des *have* (les possédants) et celle des *have-not* (les démunis)¹⁰.

La situation de la classe ouvrière relevait donc de la marginalité sociale et politique. D'une part, la classe ouvrière, à l'exception des premières réactions de l'Eglise formulées tardivement dans l'encyclique sociale *Rerum novarum*, qui a été formulée en 1891 par le pape Léon XIII, ne bénéficiait d'aucun soutien. La société bourgeoise ne ressentait en effet aucune

⁹ Système de production industrielle, caractérisé par l'utilisation de machines-outils et par l'organisation rationnelle et la division du travail. La nécessité de regrouper ces machines autour d'une force motrice (moulins à eau, puis machine à vapeur...) amena à la concentration de la production dans des fabriques, proches généralement des centres urbains et des ports.

¹⁰Disraeli, Benjamin 1895. *Sybill, or The Two Nations*. London/New York: Macmillan.

nécessité à agir en faveur des victimes du capitalisme sauvage et de l'industrialisation croissante. D'autre part, progressivement les idéaux de la Révolution française, notamment les principes de liberté, d'égalité et de fraternité, trouvèrent dans toute l'Europe des échos favorables. La prise de conscience de la classe ouvrière naîtra de cette marginalisation, qui signifiait aussi une relative liberté d'auto-organisation, et de la large diffusion des revendications d'émancipation qui la conduiront à contester les conditions sociales de son existence et oeuvrer en faveur d'une citoyenneté égalitaire.

Cette prise de conscience se révéla contagieuse. Progressivement, d'autres groupes sociaux minorisés exigèrent la pleine citoyenneté politique et sociale, ce qui engendra une demande croissante d'égalité entre les citoyens(nes). Cette "révolution des attentes croissantes", favorisé en partie par les moyens de communication modernes, provint d'un changement dans la structure des valeurs. Ces groupes se refusèrent à considérer leur situation comme naturelle et intangible et revendiquèrent le même statut social et politique que les classes privilégiées. La protestation politique constitua l'instrument le plus efficace pour influencer sur la société et les institutions. Le mouvement ouvrier, aux travers des syndicats, développa une conscience de classe, et répondit au dysfonctionnement du capitalisme par une opposition de plus en plus systématique et virulente. Il formula le projet de la société communiste et socialiste comme alternative au projet bourgeois de société autorégulée. Les premières formes syndicales coordonnées au niveau national prirent naissance en Angleterre sous l'appellation de *Trade Unions*. A l'origine, les organisations du prolétariat, telles que les mutualités, les sociétés ouvrières ou les fraternités ne connaissaient pas une telle centralisation. Dans d'autres pays, en Allemagne, en France ou en Italie par exemple, la structuration des syndicats demeura d'ailleurs plus fragmentée qu'en Grande-Bretagne. Il s'agira soit d'organisations horizontales, regroupant tous les employés de la même catégorie professionnelle, soit d'organisations verticales, comprenant tous les salariés de la même industrie. Ces syndicats devinrent dans toute l'Europe une force puissante et un contrepois aux entrepreneurs. Ils furent encore renforcés, sauf en Angleterre, par les coalitions nouées avec les partis politiques. En Italie, les syndicats réformistes se divisèrent entre syndicats

“rouges”, orientés vers les partis de gauche, et syndicats “blancs”, soutenus par l'Eglise catholique. En revanche, en France, le mouvement syndical, où prédominaient les idéaux anarcho-syndicalistes de Georges Sorel, trouva au début du siècle une formule de coalition avec les partis révolutionnaires autour d'un objectif commun. Il s'agissait d'atteindre la socialisation des moyens de production et d'échange par le biais de la grève et de l'expropriation violente.

La fin du XIXe siècle et le début du XX constituent donc, à certains égards, une phase d'avancée des principes socialistes de l'égalité - et, dans une moindre mesure, de la fraternité -, principes défendus au travers de la protestation populaire. Les disparités économiques, sociales ou politiques qui persistent sont considérées, toujours davantage, comme illégitimes.

Les difficultés du mouvement ouvrier au début du XXe siècle

La société européenne du XIXe siècle se caractérisa donc par un conflit fondamental entre, d'une part, une valeur — l'égalité — qui se diffuse rapidement dans toute la société et qui devient une ressource permanente pour la protestation, et, d'autre part, une institution — le marché — qui au nom du principe de *liberté* revendique une totale autonomie par rapport à la politique, la religion, la morale et, plus généralement, par rapport à toute instance qui ne soit pas strictement économique.

Ces deux principes ont cependant des exigences incompatibles. La liberté du marché autorégulé postule la non-intervention de l'Etat, alors que le principe d'égalité exige au contraire l'intervention étatique afin de réaliser et de défendre les droits, formellement reconnus, à l'égalité politique et sociale entre citoyens(nes). Ainsi, les revendications de la classe ouvrière et les stratégies des penseurs socialistes partageaient-elles la dénonciation de l'institution du marché, la volonté de l'abolir et de le collectiviser ou, dans la variante réformiste, de le soumettre à l'intérêt collectif. En Europe occidentale, c'est cette dernière qui l'emporta. Néanmoins, si le mouvement ouvrier représentait une force politique d'importance, il n'était pas suffisamment puissant pour imposer ses ambitions. Sa faiblesse était due en premier lieu à des divisions internes, entre fractions radicales et fractions modérées, qui s'affrontaient sur les stratégies et les moyens pour réformer les institutions. Avec la Première

guerre mondiale, s'ajouta la rupture de l'unité de l'internationale socialiste qui affaiblit considérablement le mouvement dans l'immédiat après-guerre et l'empêcha de prendre le pouvoir¹¹. Ce sont au contraire des forces politiques anti-socialistes qui domineront alors la scène politique.

Le fascisme en Italie, le national-socialisme en Allemagne, le régime franquiste en Espagne et la dictature de Salazar au Portugal, parmi d'autres régimes autoritaires qui s'instaurèrent dans toute l'Europe, recoururent à tous les moyens disponibles, y compris la force, pour éliminer la gauche. L'ordre moral et politique qu'ils instaurèrent dépassa la simple légitimation d'un régime. Par le biais de directives autoritaires, la sphère privée fut limitée et la société civile privée d'autonomie.

Cependant, des régimes libéraux persistèrent ou s'établirent, demandant à la classe ouvrière de faire acte d'allégeance envers le système démocratique libéral. Cet acte, dans une logique politique, était justifié par la crainte de la dérive autoritaire, mais aussi par les risques de confrontations militaires avec les forces antidémocratiques. Ainsi, la Suisse mit-elle en place en 1937 un pacte de paix sociale, la "paix du travail", entre les syndicats patronaux et ouvriers, qui bannit les risques de grèves et de conflits majeurs, garantissant ainsi son développement économique dans un environnement politique difficile. De même en Angleterre, patrie du libéralisme, la réforme de l'Etat social (qui porte le nom du ministre Beveridge) est due, dans une large mesure, à la crise économique des années vingt et à la Deuxième guerre mondiale. De manière générale, on constate que les régimes libéraux et démocratiques, sous la pression de l'autoritarisme et de la guerre, renforcèrent par tous les

¹¹A partir de l'idée que pour atteindre une société sans classe il était nécessaire que tous les prolétaires s'unissent, cette idée s'est concrétisée par la création en 1864 de l'Association Internationale des Travailleurs, connue sous le nom de Ie Internationale. Cette dernière sera dissoute suite aux positions inconciliables de Karl Marx et de l'anarchiste Michail Bakounine en 1876. Le rêve de l'union ouvrière retrouvera de l'espoir entre 1889 et 1914 avec la création de la IIe Internationale, dite Internationale socialiste. A cette organisation succédera la IIIe Internationale, dite l'Internationale communiste, dominée par Staline. Finalement, suite à la critique de Léon Troski qui reprochait à cette union de se transformer en instrument politique de l'URSS, en 1938 se créa la IVe Internationale.

moyens disponibles la cohésion nationale et l'Etat, en limitant fortement l'espace de confrontation politique.

Pour le mouvement ouvrier, cette orientation signifiait tout d'abord la perte d'un terrain privilégié d'action — la lutte basée sur une confrontation directe entre classes —, mais aussi l'affaiblissement de certaines valeurs fondamentales telles que *l'internationalisme*, confronté à la montée de l'identification nationale. Bien que le mouvement ouvrier eût été l'une des premières forces politiques à dépasser les frontières nationales en s'organisant sur le plan international afin d'améliorer la condition ouvrière, l'internationalisation du mouvement ne fut jamais couronnée de succès. Les réalités nationales, par exemple lors de négociation de contrats collectifs, apparaissaient trop spécifiques.

Paradoxalement, le mouvement ouvrier allait cependant conquérir du pouvoir, mais un pouvoir particulier. En effet, en échange des différents pactes sociaux, ses représentants dans divers pays européens (Grande-Bretagne et Scandinavie tout d'abord, puis en France, en Suisse et en Italie) reçurent, pendant la guerre ou dans l'immédiat après-guerre, des postes de responsabilités dans les institutions politiques. Cette intégration, dans une logique de responsabilité collective, de l'ensemble des composantes sociales et politiques fut d'ailleurs renforcée par la coalition entre syndicats et partis socialistes qui allait se généraliser dans toute l'Europe. Ce phénomène affaiblira de manière substantielle les fractions les plus radicales du mouvement ouvrier. De plus, à l'intérieur du mouvement, la différenciation croissante entre la base et les cadres se renforça en faveur des ces derniers, qui multiplièrent les discours visant à apaiser les revendications les plus extrêmes.

Cette institutionnalisation du mouvement allait avoir des conséquences sur les moyens d'expression de la classe ouvrière. On ne peut certainement pas parler d'un déclin de l'instrument de la grève, mais plutôt de sa *modernisation*, qui passa par une transformation des formes de protestation. Jusqu'à l'entre-deux guerres, les confrontations restaient

ponctuelles, souvent longues et très violentes, et soutenues par un nombre restreint d'ouvriers. Après 1945, les grèves devinrent plus fréquentes, plus mobilisatrices, mais aussi plus brèves et surtout relativement pacifiées. Schématiquement, la négociation prit peu à peu le pas sur l'affrontement brutal. L'institutionnalisation et l'intégration du mouvement ouvrier transformèrent également le contenu stratégique et symbolique des grèves. Après la mobilisation et la reconnaissance de la classe ouvrière, les grèves modernes se transformèrent en actes de démonstration du pouvoir syndical.

Comme les régimes autoritaires, les systèmes démocratiques libéraux, dans la première moitié du XXe siècle, cherchèrent par des moyens différents, à contenir les germes potentiels de conflits dans la société civile afin de conserver une position forte dans un environnement européen extrêmement troublé. Assujettie dans les systèmes autoritaires, collaborant avec l'Etat dans les systèmes démocratiques en guerre, la société civile se réduisait alors à une fonction centrale d'approbation du pouvoir. Certes, il y eut des expressions de la société civile moins soumises aux régimes politiques (pensons aux mouvements régionalistes, aux organisations anarchistes...), mais elles furent marginalisées et ne réussirent en aucun cas à remédier à l'effritement de l'espace public et démocratique de confrontation des opinions. C'est ainsi une arène privilégiée de la société civile qui disparût temporairement.

Le développement de l'Etat-providence

Le fascisme et le national-socialisme, comme les autres idéologies totalitaires ou autoritaires, ont constitué des phénomènes de régression historique. Leur avènement eut comme conséquence, d'une part, d'affaiblir le rôle de la société civile dans l'ensemble des pays européens et, d'autre part, de différer provisoirement le processus d'émergence de l'Etat-providence. Du moins en ce qui concerne les institutions, car les principes sur lesquels ce type d'Etat se fonde continueront à rencontrer un écho croissant en Europe.

En effet, l'évolution, amorcée dès le XIXe siècle, vers une socialisation du marché par le biais d'une réglementation étatique ne cessera pas. Comme l'anticipait Alexis de Tocqueville, le libéralisme économique, dans sa dimension structurelle, ne peut résister face

au libéralisme démocratique. En d'autres termes, les sociétés européennes glissent du capitalisme sauvage et individualiste au "capitalisme organisé", entre autres sous l'effet de la mobilisation ouvrière. L'Etat ne se confine plus uniquement à la protection de la propriété privée et la sauvegarde de l'ordre public. Il se fait désormais l'interprète des valeurs que le marché n'est pas à même de promouvoir, à savoir la justice distributive, la sécurité, le plein emploi et la défense des droits des salariés.

Outre l'action des forces ouvrières (et socialistes), deux autres phénomènes importants vont faciliter la transition de l'Etat libéral à l'Etat-providence. D'une part, la spectaculaire croissance de la richesse nationale, d'autre part, la révolution keynésienne, c'est-à-dire un changement profond de la pensée économique.

Cette croissance de l'après-guerre était essentiellement issue des innovations technologiques liées à la production des biens (machines plus performantes mais aussi techniques d'organisation rationnelle du travail). Elle s'accompagna d'une amélioration des systèmes de santé et de bien-être, ainsi que d'une croissance de la population, profitable à la consommation et donc à la production à grande échelle. Cet accroissement des ressources fut évidemment essentiel parce qu'il a permis la diffusion du bien-être dans toutes les couches sociales. Le capitalisme de l'accumulation put ainsi devenir un capitalisme de la consommation.

La Révolution keynésienne a, quant à elle, sonné le glas de la politique du laissez-faire et conduit à une nouvelle politique économique basée sur l'intervention systématique de l'Etat dans l'économie. Selon cette doctrine - hégémonique jusqu'aux années soixante - le devoir de l'Etat-providence est en effet d'intervenir, entre autres par le biais de moyens fiscaux, sur la consommation et le marché des investissements et de promouvoir une politique de plein emploi. Dans le modèle général de John Maynard Keynes, l'initiative privée reste décisive, mais n'est plus le seul moteur du développement économique¹². L'Etat garantit l'équilibre général à travers sa politique d'investissement, en limitant la crise conjoncturelle. Bref, l'Etat investit et s'endette quand la conjoncture est défavorable, épargne par contre dans les périodes de haute conjoncture. Cette doctrine peut être considérée comme orientation générale

¹²Keynes, John Maynard 1990. (1ère éd. en angl. 1936). *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt, et de la monnaie*. Paris: Payot

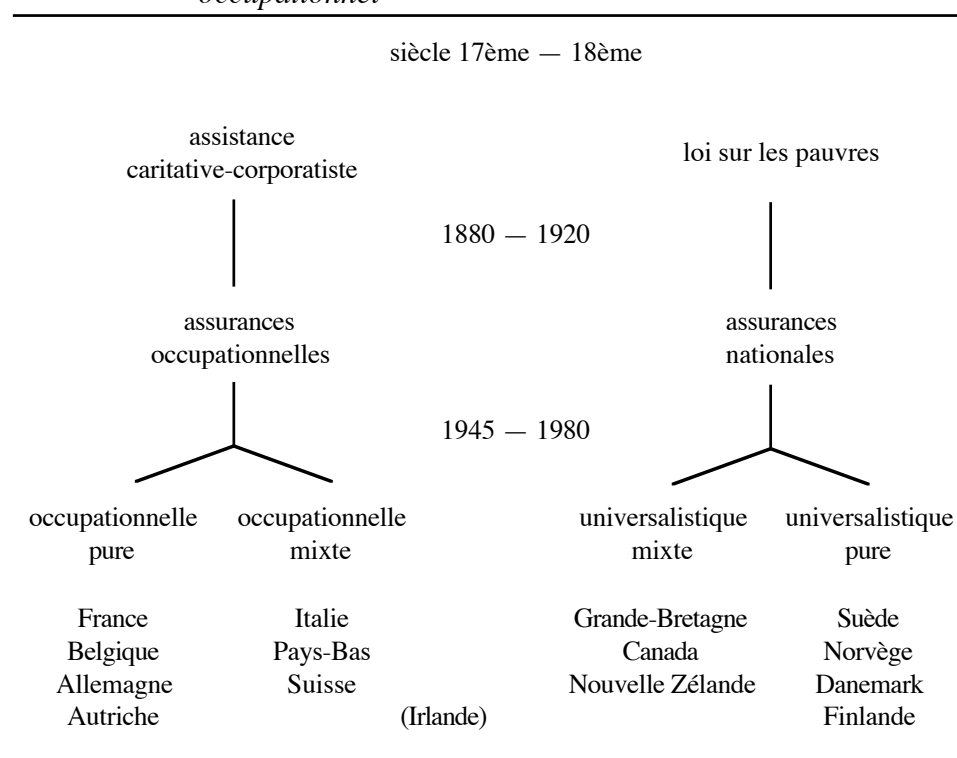
commune dans la construction et le développement des programmes d'Etat-providence en Europe.

En effet, parmi les variantes modérées de programmes de socialisation du marché — celles où le marché est contrôlé mais non pas aboli par l'Etat — nous pouvons identifier, entre 1880 et 1920, l'instauration d'au moins deux modèles distincts d'Etat-providence:

- *Le modèle occupationnel* qui vise à couvrir les risques de certaines catégories de travailleurs en créant des situations de solidarité et de redistribution à l'intérieur de ces catégories. L'exemple classique étant l'Allemagne où la réforme bismarckienne introduisit une assurance vieillesse d'abord dans les industries en 1889, puis dans l'agriculture et enfin chez les employés. Ce modèle fut également adopté en France, en Belgique, aux Pays-Bas, en Autriche, en Italie et en Suisse.

- *Le modèle de couverture universelle*, qui dès l'origine a pour objectif d'inclure dans le système de sécurité sociale, l'ensemble de la population et non des catégories spécifiques de citoyens(nes). Ce modèle s'instaura lorsque les lois garantissant l'assistance aux pauvres (appelées *poor laws*) furent remplacées par des assurances nationales, financées par les impôts et couvrant l'ensemble des citoyens(nes). Tel fut le cas pour l'Angleterre qui adoptât en 1908 une loi assurant le droit à la retraite pour tous les habitants, mais aussi dans les pays scandinaves (voir pour cette évolution, Maurizio Ferrera 1993 et le tableau 2 suivant qui illustre ce développement ainsi que les variations ayant lieu dans l'après-guerre).

Tableau 2: Type de développement de l'Etat-providence: modèle universel, modèle occupationnel



Source: Ferrera, Maurizio 1994. *Modelli di solidarietà*. Bologna: il Mulino

La politique de l'Etat-providence et la transformation de l'espace public

Le "crack" de la bourse de New York de 1929 figura, avec ses répercussions internationales, comme un événement crucial dans la transition de l'Etat protectionniste à l'Etat interventionniste. Une phase de forte croissance et de surchauffe de l'économie s'acheva brutalement dès les premiers signaux négatifs en provenance de la bourse. Le mécanisme de la déflation amena en quelques mois à un manque de capitaux d'investissement et, par conséquent à la faillite d'un grand nombre d'entreprises. En Allemagne, par exemple, cette crise fit passer le taux de chômage de quelques pour-cent avant le "crack" à trente pour-cent en 1932. C'est durant cette période que l'Etat-providence gagna en légitimité en apparaissant comme seul rempart contre les crises économiques nationales ou mondiales. Les Etats-Unis introduisirent ainsi dans les années trente des innovations politiques et sociales, concrétisées dans le *New Deal* et dans le *Social Security Act* de 1935, qui changèrent radicalement la

structure de l'économie et la société américaine. Ces mesures étatiques concerneront l'introduction d'un système de crédit étatique, la dévaluation du Dollar, la réglementation des prix des produits agricoles, le contrôle des banques, des programmes de grands travaux destinés aux sans-emploi, des réformes sociales telles que la réglementation du temps du travail et du salaire minimal, la légalisation du droit de grève et l'instauration d'un embryon de sécurité sociale. Sans ces changements, les conséquences de la crise de 1929 auraient sans doute été plus lourdes pour une large partie de la population américaine, qui risquait de tomber dans une pauvreté absolue. Ces politiques interventionnistes se diffuseront dans l'ensemble du monde industrialisé, consacrant le passage d'un marché autorégulé avec Etat non-interventionniste et protectionniste, à un Etat-providence interventionniste dans le cadre d'un capitalisme organisé. Le capitalisme sauvage, dans sa forme occidentale, sera ainsi socialisé par une série d'interventions étatiques dont les plus importantes sont les suivantes:

- l'expansion progressive des services publics tels que l'éducation, la santé;
- l'introduction d'un système fiscal fondé sur l'impôt progressif prélevé sur les salaires et la fortune;
- l'instauration d'une politique de défense des droits des salariés;
- la redistribution des richesses destinée à assurer un minimum vital à tous les citoyens(nes);
- la mise en place d'un système de rentes pour les personnes âgées leur garantissant un revenu pour leur retraite;
- une politique du plein emploi visant à minimiser les effets néfastes, d'un point de vue économique et social, du chômage.

Ces mesures influenceront la structure globale des sociétés modernes. L'Etat se substitua graduellement aux instances privées et exclusives, dont la dimension restreinte et la diffusion inégale sur le territoire apparaissaient alors inadaptées aux exigences de bien-être des populations européennes. Des institutions publiques, accessibles à tous, furent ainsi créées, couvrant l'ensemble du territoire et tous les secteurs du bien-être social, garantissant ainsi un minimum de prestations sociales à l'ensemble de la population. La place de l'Etat dans la production du bien-être s'accrut au détriment de celle de la société civile.

L'exemple français est à cet égard éloquent. Au XIXe siècle la conception d'entraide syndicale (le mutualisme) constituait un principe d'organisation sociale et de solidarité destiné à prémunir les ouvriers contre les différents risques liés au travail, tels que l'accident et la maladie. Cependant, le développement des mutuelles demeura limité, ne permettant pas de résoudre les problèmes liés à l'industrialisation, pourtant moins avancée en France que dans d'autres pays. Au lieu de renforcer ces organisations, l'Etat reprit progressivement leurs fonctions d'assurance ou de garants d'assurance. Les premières mesures importantes de l'Etat-providence datent de 1910 et concernèrent l'assurance vieillesse, puis les assurances contre les accidents. L'aide aux familles, par le biais des *allocations familiales*, sera introduite en 1934 et appliquée dans toutes les entreprises à partir de 1939. Les services d'assurances gérés par des syndicats et des organisations d'entrepreneurs seront définitivement remplacés dans l'après-guerre par le système de sécurité sociale. Avec l'introduction de ce système, l'Etat assumait les fonctions relevant jusqu'alors des organismes privés (syndicats ou autres expressions organisationnelles de la société civile, en étendant cette couverture sociale à l'ensemble de la population. En France, comme dans la majorité des pays européens, il n'y eut pas d'opposition à ce déploiement de l'Etat car celui-ci parvint effectivement à soulager une grande partie de la population. En d'autres termes, la tutelle étatique fut généralement acceptée.

Plusieurs indicateurs peuvent être utilisés pour illustrer l'augmentation de l'emprise des structures publiques sur le social. Le premier concerne l'augmentation dans toute l'Europe de la couverture obligatoire de la population par les différentes assurances sociales, à savoir les assurances maladies, vieillesse, chômage et accidents (voir tableau 3). Ce phénomène connut une nette accélération dans la période de l'après-guerre. Avant la Première guerre mondiale, les assurances étaient limitées, à l'exception de l'Allemagne - nation pionnière dans l'instauration de la sécurité sociale -, à une petite partie de la population (20% en moyenne). En revanche, depuis la Deuxième guerre mondiale, les assurances couvrent en moyenne plus de 80% de la population en Europe (Alber 1982: 152).

Tableau 3: Introduction des systèmes de sécurité sociale en Europe de l'Ouest

Assurance	accidents	maladie	vieillesse	chômage
Pays				
Allemagne	1884 (1871)	1883	1889	1927
Autriche	1887	1888	1927	1920
Belgique	1971 (1903)	1944 (1894)	1924 (1900)	1944 (1920)
Danemark	1916 (1898)	1933 (1892)	1921/22 (1891)	(1907)
Finlande	1895	1963	1937	(1917)
France	1946 (1898)	1930 (1898)	1910 (1895)	1967 (1905)
Grande-Bretagne	1946 (1898)	1911	1925 (1908)	1911
Irlande	1966 (1897)	1911	1960 (1908)	1911
Italie	1898	1928 (1886)	1919 (1898)	1919
Luxembourg	1902	1901	1911	(1921)
Norvège	1894	1909	1936	1938 (1906)
Pays-Bas	1901	1929	1913	1949 (1916)
Suède	1916	1953	1913	(1934)
Suisse	1911 (1881)	(1911)	1946	1976 (1924)

(hors-parenthèses: introduction d'assurances obligatoires; entre parenthèses: assurances facultatives subventionnées)

Source: Alber (1982: 28)

Un deuxième indicateur a trait au contexte légal, et plus précisément à l'augmentation du nombre de lois dans les sociétés modernes et particulièrement dans l'institutionnalisation des conflits socio-politiques. Otto Kirchheimer, célèbre sociologue allemand, dans son

analyse de la république de Weimar critiqua ainsi la formalisation, par le biais des lois sur le travail, des possibilités d'intervention du mouvement ouvrier¹³. Formalisation qui amenait, selon lui, à la neutralisation du conflit de classes.

Face à cette *étatisation*, la société civile renonça à exercer certaines compétences et à rechercher des solutions différenciées mieux adaptées aux problèmes rencontrés par les divers groupes sociaux. Alors qu'au XVIIIe et XIXe siècle, l'Etat était faible et son environnement - particulièrement économique - fort, les deux guerres mondiales ont conduit en Europe occidentale à un affaiblissement de la contestation du rôle de l'Etat. Puis, la reconstruction et le bouleversement de l'échiquier politique international empêchèrent le déploiement des énergies potentiellement présentes dans la société civile. Après 1945, vint le temps de la soumission au grand projet de construction des sociétés libérales et démocratiques, économiquement puissantes et se concurrençant sur le marché mondial en développement. En raison des guerres, mais aussi de la confiance dans l'Etat-providence, la société civile accepta d'être conduite et de légitimer par le vote les forces politiques et les groupes d'intérêts qui soutenaient ce modèle. Ces forces, associées dans un *compromis social-démocrate* orienté vers un modèle de société du bien-être généralisé, et fortes d'une croyance technocratique partagée par la population, promeuvent un projet de modernisation technologique de la société. Dans ce projet, la place des mouvements sociaux et de la société civile en général demeurait restreinte. L'individu citoyen restait avant tout une force de travail, un consommateur et un citoyen passif.

Le Chancelier Bismarck introduisit à la fin du siècle dernier en Allemagne des éléments de l'Etat-providence dans le but stratégique de "pacifier" les conflits. Cette stratégie s'est transformée de fait, comme nous venons de le voir, en mécanisme de neutralisation de la société civile. C'est ainsi que dans la première moitié du siècle s'opéra une institutionnalisation des mouvements sociaux issus du XIXe siècle, notamment du mouvement ouvrier. Ceux-ci acquérir ainsi une reconnaissance politique et quittèrent l'arène de la contestation non-institutionnelle pour entrer dans celle, plus structurée, de la représentation des intérêts et du partage du pouvoir. Ce phénomène ne signifiait pas

¹³Kirchheimer, Otto 1972. *Funktionen des Staates und der Verfassung*. Publié par Otto Kirchheimer. Francfort M.: Suhrkamp.

seulement l'instauration du consensus dans le monde occidental autour du projet de la croissance illimitée, mais aussi un affaiblissement de l'espace public démocratique. En effet, le débat politique devint de plus en plus le fait des seuls partis politiques. Mais aussi de leurs partenaires dans l'élaboration des programmes politiques que sont les experts scientifiques et ceux des associations d'intérêts. Les citoyens(nes), comme le dira Jürgen Habermas à la fin des années cinquante, restèrent confinés dans le rôle d'un public qui n'a, dans les faits, que le seul droit d'acclamer les décisions prises par les acteurs organisés. Herbert Marcuse et Wilhelm Hennis radicaliseront cette analyse. Le premier en déclarant la fin de l'homme libre et sa soumission aux impératifs de la logique du développement technologique, le second en acceptant la suprématie de la gestion technique sur la délibération démocratique.

Les nouveaux mouvements sociaux ou l'opposition à l'Etat planificateur (seconde moitié du XXe siècle)

La deuxième moitié du XXe siècle se caractérise donc par une nouvelle phase de développement de l'Etat national provoquée par une *expansion de l'Etat-providence* et par un *redéploiement de la société civile*. Il n'est jamais aisé de dater un processus qui se construit graduellement. Nous pouvons cependant retenir comme moment-charnière le lendemain de la Seconde guerre mondiale. L'Etat-providence, qui voit le jour en tant que projet de société au XIXe et au début du XXe, connaît sa réalisation et sa formidable expansion dans cette période de l'après-guerre.

Comme nous l'avons vu, chaque nouvelle étape de la construction de l'Etat national amena sa part d'oppositions et de revendications au sein de la société civile. Lors de l'expansion de l'Etat national, aux XVIIe et XVIIIe siècles, les populations se rebellèrent contre la collecte d'impôts et la conscription. Lors de la naissance de l'Etat de droit libéral, aux XVIIIe et XIXe siècles, les mouvements protestataires s'organisèrent pour s'opposer au projet de société libéral ignorant des droits sociaux. Avec l'émergence de l'Etat-providence, et particulièrement lors de son développement durant la seconde moitié du XXe siècle, les citoyens(nes) se mobilisèrent face à l'expansion tentaculaire du secteur étatique. Historiquement, ces mouvements d'opposition de la société civile se sont toujours différenciés selon la *nature des revendications* et les *modes de revendications* - locales, nationales, violentes, pacifiques, etc.

Ainsi, durant la phase de développement de l'Etat-providence, une nouvelle forme de contestation politique se manifesta, qui se différençait par son contenu politique et par ses

stratégies d'action. Avant de l'analyser plus en détail, il convient de s'arrêter sur les modifications structurelles et politiques de l'Etat occidental contemporain.

L'Etat-providence se développe

Revenons sur la conjonction des opportunités *économiques* et *politiques* qui a permis l'instauration de l'Etat-providence. A la fin de la Seconde guerre mondiale, l'Europe entière est à rebâtir et les économies nationales sont à remettre sur pieds. Des pays comme l'Allemagne doivent être entièrement reconstruits. Le plan Marshall constituera un facteur essentiel du redémarrage du continent, en amenant les économies européennes vers un essor jusqu'alors inconnu. Cette période de haute conjoncture, qui durera jusqu'en 1973 — date du premier choc pétrolier —, va se révéler essentielle pour l'expansion de l'Etat-providence. Elle permettra en effet aux Etats européens d'obtenir les ressources économiques nécessaires à la réalisation de leurs ambitions et d'étendre ainsi leurs prérogatives dans de nombreux domaines. L'autre ressource fondamentale de cette expansion sera de nature politique. L'intégration de la gauche dans le système politique ira en se renforçant. Particulièrement pour les socialistes qui vont participer, généralement dans le cadre de coalitions, aux gouvernements de nombreux pays européens. Cette intégration des forces de gauche légitimera politiquement l'Etat-providence et lui offrira des opportunités favorables à son extraordinaire développement entre la fin des années cinquante et le début des années quatre-vingts.

A partir des années cinquante, l'Etat n'apparaît plus seulement comme le garant de la sécurité des citoyens(nes) - l'une de ses plus anciennes prérogatives - et de leurs droits fondamentaux, ni d'avantage comme un simple régulateur du fonctionnement de l'économie et de la production. Il dispense de surcroît les biens sociaux et planifie le bien-être de ses citoyens(nes).

L'ensemble des Etats d'Europe occidentale a connu, à des degrés très divers et à des moments différents, un tel processus. Cette conjoncture favorable entre ressources économiques et politiques a été particulièrement remarquable dans les pays du Nord de

l'Europe. La Suède, de par sa richesse économique et du maintien des sociaux-démocrates au pouvoir pendant plus de cinq décennies, constituera un modèle paradigmatique du développement de l'Etat planificateur. De la crèche à la retraite, en passant par la naissance d'un enfant, la maladie, la perte d'un emploi, etc., l'Etat suédois est présent dans tous les événements qui jalonnent la vie des citoyens(nes). Ce portrait peut sembler excessif, mais il souligne l'emprise grandissante qu'exerce l'Etat-providence sur la sphère privée.

Cette évolution a plusieurs conséquences. Tout d'abord, elle conduit à une *perte d'autonomie* du citoyen(ne) et à un *contrôle croissant de l'Etat* sur sa population, qui dispose de moyens de contrôle inconnus jusqu'alors. Sa croissance renforce la nature centralisatrice de l'Etat, augmente ses coûts de fonctionnement et, dans la plupart des pays, révèle ses faiblesses de gestionnaire du bien-être national. La prise en charge de ces nouveaux secteurs est en effet non seulement très coûteuse mais aussi de moins en moins gérable.

Parallèlement à ce processus, le secteur économique se développe et se transforme également au lendemain de la Seconde guerre mondiale. La production et l'échange des biens de consommation se modifient radicalement. Le secteur des services s'accroît aux dépens de l'agriculture et surtout de l'industrie; la société de consommation est alors en plein essor. Parmi les transformations liées au développement économique de l'après-guerre, *l'émergence de nouveaux risques technologiques* paraît être l'une des plus déterminantes¹⁴. Le développement de l'énergie nucléaire et la dégradation toujours plus marquée de l'environnement sont les fruits de cette période de croissance économique. Les catastrophes chimiques de Seveso (Italie, 1976), de Bophal (Inde, 1984), de Schweizerhalle (Suisse, 1986), de Love Canal (Etats-Unis, 1978) et les accidents nucléaires de Three Mile Island (Etats-Unis, 1979) et de Tchernobyl (Ukraine, 1986) constituent les effets les plus flagrants du développement de cette société du risque. Aucune autre société par le passé n'a détenu de telles possibilités de destruction totale de l'humanité. Outre l'émergence de ces risques, ce sont leurs retombées au niveau planétaire qui révèlent leur véritable dimension. L'accident nucléaire de Tchernobyl est à cet égard révélateur. En effet, cet accident a eu des

¹⁴Voir à ce sujet, Beck, Ulrich 1986. *Risikogesellschaft*. Francfort M.: Suhrkamp.

conséquences désastreuses autant sur l'environnement que sur la santé des populations de la région.

Une nouvelle contestation politique s'organise

La contestation politique et sociale, durant cette période, s'articulera donc essentiellement autour de deux pôles. La dénonciation, d'une part, du contrôle croissant de l'Etat et des atteintes à l'autonomie individuelle qui en résultent, et, d'autre part, des risques de la société moderne (détérioration de l'environnement, armement atomique, énergie nucléaire, etc.). Dans les années soixante-dix, dans l'Europe du nord et, à une moindre échelle, dans l'Europe du sud, de nouveaux groupes d'action politique apparaissent, que les sociologues appelleront les *nouveaux mouvements sociaux*. Les mouvements écologiste, pacifiste, antinucléaire, féministe, gay, de solidarité ou encore des squatters voient le jour à cette époque.

L'expansion de l'Etat-providence et les conséquences du développement économique de l'après-guerre génèrent également un *potentiel de protestation* dans d'autres secteurs de la société. Ces processus transforment aussi radicalement les valeurs des individus nés au cours de cette période, comme en témoigne le tableau 4. Du fait de la prospérité économique, la pyramide des besoins se modifie. Si, dans les années cinquante, priorité était donnée à la sécurité matérielle et physique, l'ordre des préoccupations des individus, socialisés à partir des années soixante, va être complètement renversé. Liberté d'expression, participation du citoyen(ne) à la vie politique, autonomie, épanouissement individuel et qualité de vie vont ainsi dominer¹⁵. Ces changements normatifs se traduisent, sur le plan de la contestation, par de nouveaux mots d'ordre: *émancipation du citoyen(ne)* et de certains groupes (femmes, étudiants, jeunes ou gays), *protection du cadre de vie et de la qualité de vie*, *défense de groupes opprimés* (du Tiers-Monde par exemple) et *libertés individuelles*.

¹⁵Ingelhart, Ronald 1993. (1ère éd. en angl. 1990). *La transition culturelle dans les sociétés industrielles*. Paris : Economica.

Tableau 4: Changement des valeurs en Europe

Nés en:	Valeurs matérialistes %	Valeurs post-matérialistes %
1963-1972	10	34
1953-1962	12	31
1943-1952	14	26
1933-1942	20	21
1923-1932	26	16
1913-1922	22	11

Source: Inghart (1990)

La conjonction entre l'émergence d'importantes dysfonctions au sein de nos sociétés et la naissance d'une génération porteuse de nouvelles valeurs permettra l'éclosion de cette nouvelle contestation politique. Si les effets de l'expansion de l'Etat et du développement de l'économie deviennent perceptibles dès les années cinquante, il fallut attendre cette génération pour qu'une réaction politique s'organise. L'existence de dysfonctions ne se traduit donc pas mécaniquement en protestation politique. Pour cela, une prise de conscience collective s'avère nécessaire, qui doit être traduite sur le plan politique afin qu'un mouvement social puisse se constituer. D'où le décalage temporel entre des causes sociales et économiques et leurs effets politiques.

Les nouveaux mouvements sociaux ont la particularité d'articuler leurs revendications autour *d'un aspect spécifique* des dysfonctionnements des sociétés contemporaines. Pour les écologistes, pacifistes et antinucléaires, il s'agit principalement de la question des risques. Les squatters, revendiquant des espaces de culture alternative, se mobilisent essentiellement pour dénoncer la perte d'autonomie individuelle et la main mise de l'Etat sur de nombreux secteurs de la société (jusqu'à celui de la culture). Les mouvements féministe et gay¹⁶ mettent l'accent sur des questions d'autonomie et d'émancipation individuelle. Malgré la spécificité des thématiques, ces mouvements appartiennent au même univers de contestation politique. Survenant simultanément dans l'espace public, partageant les mêmes principes politiques et sociaux, ils mobilisent leurs

¹⁶Nous utilisons le mot gay pour définir le mouvement homosexuel.

adhérents dans des groupes sociologiquement similaires. En effet, ceux-ci, particulièrement les activistes, appartiennent à la nouvelle classe moyenne, notamment à la catégorie travaillant dans les secteurs sociaux et culturels (enseignants, travailleurs sociaux, professionnels dans le domaine de la santé publique, etc.). Ils possèdent généralement un niveau de formation élevé¹⁷. De plus, les interactions entre ces nouveaux mouvements sont multiples. Leurs organisations coopèrent fréquemment dans des campagnes de protestation et mobilisent souvent les mêmes militants. Malgré des problématiques différentes, l'ensemble de ces mouvements appartient à *la même arène de contestation politique*.

Les nouveaux mouvements sociaux comme arène de conflit

Depuis sa création, l'Etat national, dans beaucoup de pays européens, a donc constitué l'interlocuteur privilégié et la cible principale des contestataires, quelle que soit leur origine sociale, leur idéologie politique et leur champ de protestation. Détenteur du pouvoir, de la capacité de gestion et d'élaboration de normes légales, L'Etat moderne n'échappera pas à cette tradition, même pour ce qui concerne les risques provoqués par le développement économique. Dénoncé comme gestionnaire de cette société du risque, l'Etat est en effet intimement lié au développement de l'économie moderne, en étant souvent son promoteur ou du moins son plus fidèle garant. Dans de nombreux pays européens, par exemple, la gestion de l'énergie nucléaire est du ressort de la puissance publique. Dès lors, les antinucléaires vont s'opposer non seulement à l'entreprise productrice, mais aussi et surtout aux autorités responsables de l'élaboration de la politique énergétique du pays. Ainsi, lors des grandes manifestations antinucléaires de la seconde moitié des années soixante-dix, l'Etat est le premier mis en cause.

Si les mouvements sociaux nés dans les années soixante-dix sont apparus dans l'espace public comme une réponse à l'expansion de l'Etat-providence, chacun de ces mouvements ont cependant une histoire et des caractéristiques qui méritent un regard particulier.

¹⁷Kriesi, Hanspeter 1993. *Political Mobilization and Social Change. The Dutch Case in Comparative Perspective*. Aldershot: Avebury.

Le mouvement étudiant

Le mouvement étudiant forme la première vague de contestation en cette période d'opposition à l'Etat planificateur. Aux Etats-Unis, tout d'abord, où, en 1964, apparaît la première mobilisation étudiante, à l'université de Berkeley en Californie puis dans les campus de la côte est. Les étudiants revendiquent une plus grande liberté d'expression dans une société qu'ils jugent contraignante et autoritaire. La mobilisation contre la guerre du Vietnam et, dans une moindre mesure, la question des droits civiques des Noirs américains seront très rapidement intégrés à ces revendications originelles.

En Europe, la contestation estudiantine se manifeste entre 1967 et 1969, principalement dans les grandes capitales telles qu'Amsterdam, Berlin, Paris ou Rome. Dans une première phase, ce sont surtout des questions liées à l'université — accès, participation et enseignement — qui forment l'essentiel des revendications. Les manifestations contre les guerres et pour soutenir les mouvements de libération dans le Tiers-Monde, en particulier au Vietnam, sont également centrales. Mais l'objectif premier demeure la politisation de l'espace public et des étudiants, afin qu'ils se mobilisent en faveur des organisations du mouvement et de leurs objectifs: la réforme des systèmes universitaires ou même la transformation des structures sociales et politiques. Si la première phase de mobilisation du mouvement étudiant est donc centrée sur l'univers restreint des universités, la seconde est marquée par une ouverture sur le reste de la société. Non seulement la contestation s'étend à la plupart des universités européennes, mais elle s'oriente avant tout en direction des gouvernements, des partis politiques traditionnels, des syndicats, des médias et de certaines entreprises.

Les principaux thèmes de la contestation étudiante s'attachent à la problématique de l'autonomie et de la liberté individuelle face aux archaïsmes hérités de la société d'avant-guerre (sexualité, place de la femme, rapports familiaux, etc.) et aux nouvelles contraintes de la société moderne (perte d'autonomie individuelle, augmentation du contrôle social, consumérisme, etc.). Parallèlement à ces enjeux liés à la société post-industrielle, les mouvements estudiantins reviennent sur des questions sociales traditionnelles, comme la

répartition plus équitable des ressources entre les citoyens(nes). Les étudiants se mobilisent sur des enjeux qui demeuraient jusqu'alors l'apanage du mouvement ouvrier, avec lequel ils tentent même de nouer des alliances. Les événements de mai 68 exacerbent cette volonté de révolution commune entre intellectuels et ouvriers. Mais ces tentatives de coalitions entre ouvriers et étudiants vont échouer, en France comme en Italie, en partie du fait de l'opposition des organisations syndicales.

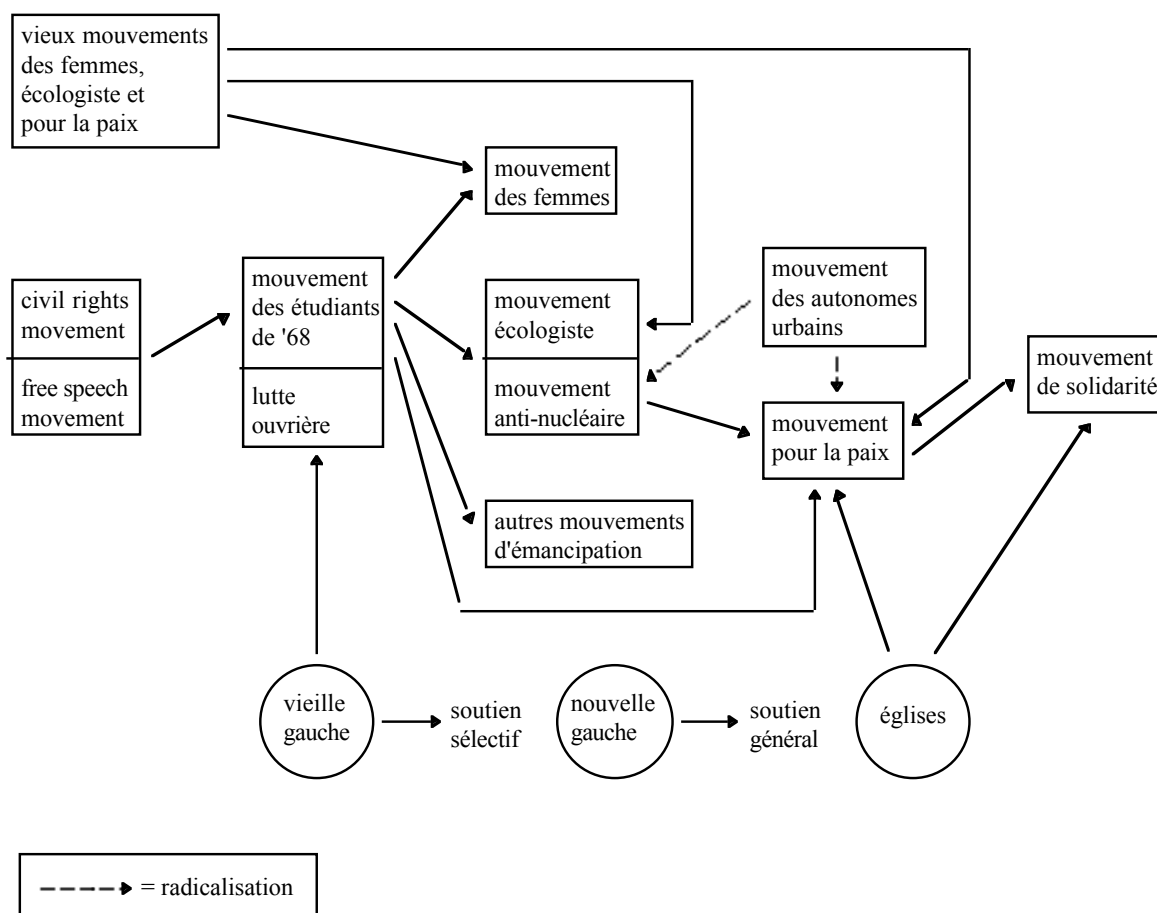
L'élargissement des thèmes de la contestation étudiante et les stratégies d'alliances, menées dans certains pays européens, conduit cependant le mouvement à des manifestations sans précédent. Mais celui est fragilisé par de trop grandes divergences politiques et stratégiques entre les deux alliés, et aussi par la sévère répression qu'il subit. En Allemagne, en France, en Italie, en Suisse, la réaction des autorités politiques est très vive, voire violente. Le mouvement étudiant entre alors dans une troisième phase de contestation, au sein des universités, qui l'affaiblit et le conduit à un fractionnement extrême du fait de la forte opposition entre radicaux et réformistes. Il disparaît de la scène européenne entre 1969 et le début des années soixante-dix, selon les pays.

Vingt ans plus tard, l'impact du mouvement étudiant demeure essentiellement la *démocratisation* de la société. Certains auteurs le considèrent comme un des principaux vecteurs de changements socio-politiques de ce siècle. Ainsi, de nombreuses universités ont été conduites à démocratiser leurs structures et leur fonctionnement. Le débat politique prit également une ampleur nouvelle et, fait crucial pour le développement des nouveaux mouvements sociaux, de nouvelles formes de protestation, telles que les *sit-in*, les manifestations symboliques et médiatiques ou les différentes expressions de désobéissance civile seront par la suite intégrées au répertoire institutionnel d'action politique. La manifestation de rue pacifique retrouve également sa place dans ce répertoire. En ce qui concerne la transformation des valeurs, le mouvement étudiant a amené dans l'espace public différentes problématiques qui relevaient jusqu'alors de la sphère privée. Tel a été le cas par exemple de la libération sexuelle, de la pédagogie anti-autoritaire ou de l'antipsychiatrie. Ce phénomène a été rendu plus aisé du fait que ce mouvement, contrairement au mouvement

ouvrier du siècle passé, ne trouvait pas son origine dans les seules contradictions économiques et sociales. Ses revendications se fondaient principalement sur l'opposition entre les valeurs post-matérialistes d'étudiants appartenant généralement à la nouvelle classe moyenne et celles des générations précédentes. Cette protestation relève d'avantage d'un malaise culturel et social, lié au déséquilibre entre les exigences de la société de consommation et celles de la société démocratique, confrontées toutes deux à la survivance des structures désuètes de la société de l'après-guerre.

Le mouvement étudiant a constitué un extraordinaire potentiel pour l'émergence et le développement des nouveaux mouvements sociaux (voir figure 3). Tout d'abord, de nombreux participants des événements de 1968 ont poursuivi leur lutte politique au sein de ces nouveaux mouvements, une fois la contestation étudiante retombée. Ils ont souvent fait partie des fondateurs des premières organisations. D'autre part, quelle que soit leur problématique spécifique, les revendications des nouveaux mouvements ont porté sur un des thèmes privilégiés de la contestation étudiante, à savoir la défense de l'autonomie individuelle face à l'emprise croissante de l'Etat et au contrôle social en général. Enfin, certaines formes de protestation nées de la contestation étudiante sont désormais intégrées à leur répertoire (*sit-in*, théâtre de rue, désobéissance civile, etc.). Si la filiation entre le mouvement étudiant et les nouveaux mouvements sociaux est incontestable, ces derniers ont cependant une originalité propre. Ils portent une attention particulière aux risques engendrés par la société moderne, dimension restée secondaire dans la contestation étudiante, ils s'organisent moins hiérarchiquement et leurs organisations sont plus décentralisées. Enfin, la vision de la politique dans ces différents mouvements est plus pragmatique, ce qui les distingue assurément du mouvement étudiant.

Figure 3: Carte généalogique des nouveaux mouvements sociaux



Source: Giugni, Marco 1995. *Entre stratégie et opportunité. Les nouveaux mouvements sociaux en Suisse*. Zurich: Seismo.

Après la grande vague de mobilisation du mouvement étudiant, pacifistes, antinucléaires, écologistes, tiers-mondistes, féministes, gays, et squatters prennent le relais de la contestation politique. Dans des pays comme l'Allemagne, les Pays-Bas ou la Suisse, ces nouveaux mouvements possèdent les structures de protestation politique les plus mobilisatrices. Bien qu'ils ne se soient pas entièrement substitués aux formes plus anciennes de mobilisation - mouvement ouvrier et mouvements nationalistes -, ils n'en sont pas moins les acteurs principaux de la société civile en cette fin de millénaire, principalement dans l'Europe du nord.

Dans les pages qui suivent, nous présenterons les principaux mouvements protestataires de ces dernières décennies, tout d'abord les contestations pacifiste, féministe, antinucléaire des années soixante-dix, puis les mouvements les plus importants des années quatre-vingts, à savoir les mouvements écologistes, de solidarité et de squatters. Bien que nous ne les traitons pas ici, les mouvements homosexuels ou ceux des consommateurs font également partie de cette famille des nouveaux mouvements sociaux.

Le mouvement pour la paix

La problématique de la paix ne peut assurément pas être considérée comme une conséquence de l'émergence de l'Etat national, ni de ses transformations successives. Dans l'histoire de la pensée morale et politique, elle relève plutôt de la doctrine chrétienne et de celles d'autres religions européennes ou extra-européennes. Ainsi, ce n'est que vers le début du XIXe siècle qu'un véritable mouvement pacifiste naîtra, parallèlement à la consolidation de l'Etat national. Si, sur le plan politique, l'apparition du mouvement pacifiste coïncide avec la concentration du pouvoir au niveau national, sur le plan culturel elle accompagne le grand renouveau moral et intellectuel initié par le siècle des Lumières. La tradition chrétienne et l'enracinement dans les Lumières éclairent les origines religieuses et philosophiques, ainsi que les dimensions humanitaires et philanthropiques du mouvement pacifiste, qui lui ont conféré à ses débuts une image de "croisade morale". Les premières manifestations publiques du pacifisme émanèrent d'ailleurs des milieux d'église.

Durant la première moitié du XIXe siècle, le mouvement pour la paix commence donc à se constituer et à s'organiser. C'est aux Etats-Unis que les premières organisations pacifistes voient le jour. La "New York Peace Society" et la "Massachusetts Peace Society" sont créées en 1815. En 1828 naît l'"American Peace Society". De l'autre côté de l'Atlantique, la "London Peace Society" et la "Society for the Promotion of Permanent and Universal Peace" (connue plus tard sous le nom de "Peace Society") apparaissent en Grande-Bretagne en 1816, la "Société de la morale chrétienne" en France en 1821 et, en

1830, en Suisse, la "Société de la paix de Genève". Ces organisations ont souvent une portée internationale, témoin du caractère universaliste du pacifisme à ses débuts.

Ce mouvement poursuivra pendant des décennies ses efforts pour être reconnu en tant qu'acteur collectif en matière de résolution des litiges internationaux. Cet effort deviendra plus marqué lors de l'intensification des conflits mondiaux (fin du XIXe siècle, Première guerre mondiale, Deuxième guerre mondiale, en particulier). Parallèlement à cette mobilisation des pacifistes au niveau international, des revendications adressées aux autorités nationales émergent et deviennent de plus en plus nombreuses. Le mouvement international est désormais relayé par plusieurs mouvements nationaux contestant la politique de défense, l'exportation des armes, l'absence du service civil ainsi que d'autres aspects de la politique des Etats.

La question des armes nucléaires prédomine, durant la deuxième moitié du XXe siècle, dans les pays qui en disposent, comme d'ailleurs dans ceux qui n'en disposent pas. Le climat de guerre froide qui suit la Deuxième guerre mondiale s'accompagne d'une nouvelle vague de mobilisation pacifiste, qui dénonce l'utilisation des armes atomiques et la prolifération nucléaire. La guerre froide s'intensifiant au milieu des années cinquante, le mouvement pour la paix mobilise alors en force, particulièrement dans les pays anglo-saxons. En Grande-Bretagne, la "Campaign for Nuclear Disarmament" (CND) — qui est à la fois une campagne d'actions et une organisation — se trouve en première ligne de l'opposition à l'armement nucléaire. Des initiatives semblables naissent également dans d'autres pays, tels que l'Allemagne, la France, les Pays-Bas la Suisse et, surtout, les Etats-Unis.

La contestation de 1968 redonne vigueur au mouvement pacifiste, dans le cadre de la lutte anticapitaliste et anti-impérialiste, portée en partie par le mouvement étudiant. La guerre du Vietnam mobilise en effet les étudiants, surtout aux Etats-Unis, où, entre 1965 et 1975, des vagues successives de manifestations, parfois violentes, frappent l'opinion publique. En Europe, l'intervention américaine en Asie du sud-est déclenche également de vives protestations dans les universités.

Le mouvement pour la paix, devenu entre-temps un "nouveau mouvement social", grâce à l'apport de nouvelles forces et à la naissance de nouvelles organisations, se remobilise de manière spectaculaire au début des années quatre-vingts. De 1981 à 1984, se déroule ainsi la plus grande vague de contestation que l'Europe ait connue depuis l'après-guerre. Les pacifistes manifestent pour protester contre la décision de l'OTAN de faire stationner des missiles de croisière dans certains pays membres du Pacte de l'Atlantique. La contestation est particulièrement forte en Allemagne et aux Pays Bas. Après l'échec de ces mobilisations, le mouvement pacifiste international connaît un certain déclin et va laisser à nouveau la place aux divers mouvements nationaux.

Nous n'oublierons pas l'importante division qui a caractérisé l'histoire du mouvement pacifiste européen entre, d'un côté, l'aile d'orientation communiste et soutenue directement et indirectement par l'URSS et, de l'autre côté, le reste du mouvement qui refusait toute affiliation idéologique au parti communiste et qui a bénéficié d'un soutien important des milieux chrétiens. L'aile communiste a créé une organisation internationale, le *Mouvement de la Paix*, qui a souvent été critiqué par les autorités politiques, par la presse, mais aussi par l'autre aile du mouvement, comme étant un instrument de propagande de l'URSS. A la même époque (fin de la deuxième guerre mondiale), les pacifistes d'obédience chrétienne se sont organisés dans une autre structure qui est le *Conseil mondial de la Paix*. La diatribe entre ces deux ailes de ce mouvement ne cessera pratiquement jamais et constituera une de ses faiblesses notoires.

En conclusion, nous pouvons dire que la nouvelle vague de contestation pacifiste de la fin du XXe siècle a mobilisé les citoyens(nes) principalement autour de la notion des *risques* liés au développement et la banalisation de l'arme nucléaire dans la société d'après-guerre. D'autre part, le nouveau mouvement pour la paix va entrer en *conflit ouvert* avec l'Etat, ce qui le distingue fondamentalement du mouvement pacifiste du XIXe siècle. Ce dernier était essentiellement constitué de notables qui discouraient sur les conséquences négatives de la guerre et tentaient d'influencer les autorités politiques, plutôt que de s'opposer à leurs actions, et ceci par le biais de contacts privilégiés avec les décideurs

politiques. La contestation pacifiste a donc radicalement changé de forme et de contenu dans la seconde moitié du XXe siècle.

Le mouvement féministe

Le mouvement féministe, quant à lui, plonge ses racines principalement dans l'idéologie des Lumières et celle de la Révolution française. Ce sont les *Cahiers des doléances des femmes* où, en 1789, elles se lamentaient sur le seul choix qui leur restait - la misère ou la galanterie - et où, avec Olympe de Gouges elles élaboraient les *Droits la femme et de la citoyenne*, qui constituent les premiers jalons importants dans l'histoire de ce mouvement. Les mouvements féministes anglais et allemand apparaissent au XIXe siècle. Avec l'industrialisation et l'emprise du libéralisme démocratique, les idéaux liés à l'émancipation de la femme se diffusent toujours d'avantage en Europe. C'est en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis que les premières organisations féministes sont les plus actives, alors qu'en France et en Italie ce mouvement reste marginal pendant longtemps. Les revendications de cette première vague du féminisme concernaient principalement l'égalité politique et sociale, en particulier le droit de vote pour les femmes. Il faudra attendre les années qui suivirent la Deuxième guerre mondiale, pour que ce droit se généralise dans la majorité des pays européens.

La deuxième vague de ce mouvement se développe, comme le mouvement pacifiste, dans le sillage de la protestation étudiante, temps fort des revendications féministes à l'égard de la société patriarcale. La thématique de la libération de la femme n'est donc pas nouvelle, mais elle intègre dès cette époque des dimensions originales et se radicalise très nettement. Les féministes contemporaines critiquent violemment l'organisation globale de la société: division du travail au sein de la famille, accès aux études, possibilités de carrière pour les femmes, égalité des chances au niveau politique mais aussi économique. Le féminisme moderne porte en outre une attention particulière à la question de la liberté sexuelle et de la gestion personnelle du corps. Les résultats de ce *mouvement émancipateur* seront multiples et se concrétiseront dans une reconnaissance formelle de l'égalité entre homme et femme.

A partir des années quatre-vingts, ce mouvement se transforme de façon tout à fait essentielle. Les années de forte mobilisation semblent désormais révolues et laissent la place à une contestation féministe moins visible, recourant moins fréquemment à de stratégies d'action démonstratives (telles que les manifestations de rues). Après avoir été articulées à l'extérieur du système politique, les revendications du mouvement sont portées graduellement à l'intérieur de celui-ci. Les militantes du mouvement - généralement les moins radicales - sont intégrées dans les structures étatiques. La cause des droits de la femme est ainsi menée au sein des institutions, bureaux ou ministères de l'égalité, qui se créent. Selon les pays, l'adaptation des lois et des règlements aux principes de l'équilibre politique et social entre les sexes connaît des rythmes et une amplitude très divers. Les pays nordiques sont les plus avancés dans ce domaine tandis que les pays du sud de la Méditerranée ont encore quelque retard.

Du fait de cette intégration, le mouvement féministe a perdu de sa virulence et de sa visibilité. D'aucuns parlent de déclin, d'autres - et nous nous y associons - de transformation. Le mouvement s'est certes institutionnalisé. Mais il a également développé des formes d'organisations communautaires qui, bien que demeurant souvent politiques, se tournent d'avantage vers la promotion d'une culture, d'un mode de vie, d'actions et de réflexions liés à la communauté des femmes et à son identité.

Le mouvement antinucléaire

Si la problématique de l'émancipation est au coeur de la mobilisation des femmes dans la seconde moitié du XXe siècle, celle des *risques* constitue l'axe central de protestation des antinucléaires. Par mouvement antinucléaire nous entendons ici l'ensemble des mobilisations contre l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins civiles et, en particulier, contre la construction de centrales atomiques. Contrairement aux mouvements pacifiste et féministe, la thématique nucléaire est par nature plus récente. Dans les années cinquante et soixante, la majorité des pays occidentaux, à des degrés divers, ont programmé et planifié le développement de la filière nucléaire "pacifique" pour faire face aux besoins croissants en

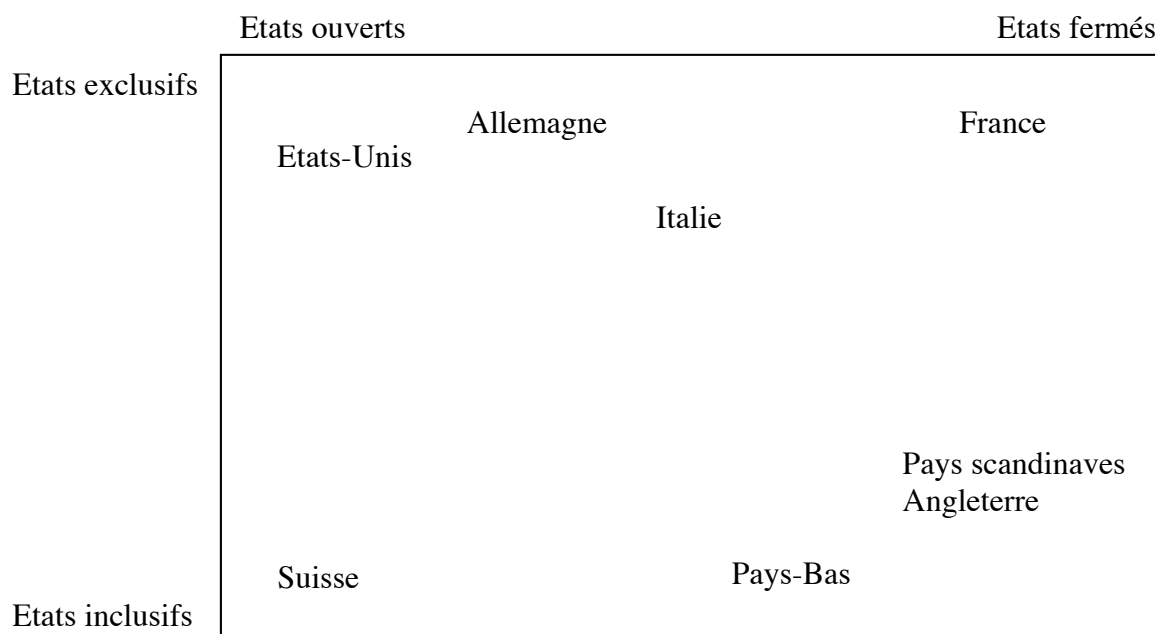
énergie du monde industrialisé. La crise de 1973, qui voit les pays producteurs menacer d'interrompre l'approvisionnement des pays occidentaux si les tarifs des produits pétroliers ne sont pas rehaussés, n'a fait qu'accroître cette volonté de créer une filière autonome d'approvisionnement énergétique.

Dans un premier temps, l'industrie nucléaire a pu se développer pratiquement sans opposition. Les populations concernées ont au contraire largement soutenu les projets des gouvernements, en particulier dans des pays comme la France et les Etats-Unis où le nucléaire avait été jusqu'alors développé exclusivement à des fins militaires. Il faudra attendre le milieu des années soixante-dix pour que, face aux risques potentiels de cette nouvelle source d'énergie, une réaction s'organise face aux programmes gouvernementaux. Cette contestation émerge à des moments différents et prend des formes diverses suivant les pays. Aux Etats-Unis, par exemple, l'opposition est précoce et recourt à des actions légales (pétitions, blocages administratifs, etc.). L'Allemagne se mobilise plus tardivement par le biais d'importantes manifestations populaires. A la différence du mouvement pacifiste, la protestation antinucléaire relève d'avantage d'une dimension nationale dans la mesure où les réactions s'organisent en fonction des choix de politique énergétique des gouvernements, ce qui soumet fortement les organisations aux particularités de chaque système politique. Par conséquent, bien qu'il soit possible de tracer les grandes lignes de l'histoire du mouvement antinucléaire, son évolution et ses succès varient selon les pays en fonction de l'ouverture des différents systèmes politiques et de l'attitude des autorités à son égard.

Dans une première phase, du milieu des années soixante au début des années soixante-dix, l'opposition relève essentiellement d'une élite d'intellectuels, principalement des scientifiques. Elle s'articule surtout autour du danger potentiel que représentent les centrales nucléaires et recourt principalement à des actions conventionnelles et légales, en particulier dans les pays possédant un système politique ouvert, c'est-à-dire qui offrent un accès facilité aux institutions grâce à l'existence de procédures de consultation populaire (auditions publiques, démocratie directe) ou encore grâce à une fragmentation institutionnelle du pouvoir (existence de plusieurs instances décisionnelles). Une telle ouverture existe par

exemple en Allemagne, en Suisse ou encore aux Etats-Unis. Aux Pays-Bas et en France, pays plus centralisés et plus fermés aux revendications de la société civile, la contestation prend rapidement la forme d'actions directes et confrontatives, en s'appuyant sur des mobilisations populaires (voir figure 4).

Figure 4: Opportunités politiques pour la mobilisation des mouvements sociaux en Europe



Au milieu des années soixante-dix, le mouvement antinucléaire entre dans une seconde phase de contestation, marquée par une radicalisation accrue. Devant l'échec des moyens conventionnels, les opposants changent de stratégie et intensifient le recours à l'action directe et à la désobéissance civile. L'action directe prend généralement la forme d'occupations de sites nucléaires ou, dans certains cas, d'actions plus radicales, telles que l'enchaînement de manifestants aux tours de refroidissement des centrales. Tout est mis en oeuvre pour bloquer la construction de centrales atomiques. Les actions les plus connues d'intervention directe sur des sites sont probablement celles de Wyhl en Allemagne (1975) - la première occupation mais aussi la plus longue -, de Kaiseraugst en Suisse (1975) et celle contre le chantier de la centrale de Seabrook, dans l'Etat américain du New Hampshire (1976 et 1977).

La période des interventions directes fait rapidement place à une phase de déclin dans la protestation antinucléaire. A partir des années quatre-vingts, le soutien populaire fait défaut aux antinucléaires. D'autres préoccupations priment: le pacifisme (installation des euromissiles), et l'écologie (mort des forêts, accroissement de la pollution atmosphérique,

etc.). Ce désintérêt pour la question nucléaire s'accroît, malgré les accidents de la centrale de Three Mile Island aux Etats-Unis, en 1979, et de Tchernobyl en Ukraine, qui a pourtant effrayé l'Europe entière en 1986.

Le mouvement, au cours de cette période, se trouve confronté à des situations différentes selon les contextes nationaux. Dans des pays, comme la Suisse, où l'Etat reste faible, les voies d'accès institutionnelles (référendum, initiative...) s'ouvrent aux exigences antinucléaires. Le gouvernement doit donc concéder des mesures, parfois symboliques, qui vont conduire paradoxalement à l'affaiblissement du mouvement. En effet, celui-ci éprouve alors plus de difficultés à mobiliser pour des revendications en partie satisfaites. Dans les pays à Etat fort, deux alternatives apparaissent. Lorsque le gouvernement, comme en France, a pu mettre en oeuvre sa politique nucléaire en bénéficiant d'un certain soutien populaire, la mobilisation décline suite à des échecs successifs. Là où le gouvernement est favorable aux thèses antinucléaires, le démantèlement, ou du moins la forte limitation, de l'industrie nucléaire prive le mouvement de sa raison d'être. Il décline alors sans pour autant disparaître, comme l'illustre le cas des antinucléaires néerlandais.

Le mouvement écologiste

Son origine remonte aux mouvements romantiques du XIXe siècle, qui préconisaient une relation plus harmonieuse entre l'être humain et son environnement et qui se développèrent principalement en Allemagne. Les premières véritables organisations écologistes sont apparues dans différents pays entre la fin du XIXe et le début du XXe siècle. Déjà à cette époque, les progrès technologiques étaient perçus, par certaines catégories de la population, comme dévastateurs pour la nature. La première doctrine écologiste occidentale, alors seulement connue d'un cercle restreint d'individus, met l'accent sur la nécessité de conserver et de protéger la nature. Cette doctrine, communément appelée "*conservationniste*", promeut essentiellement les enjeux relatifs à la protection des animaux et à la création de parcs naturels. Les Etats-Unis sont une fois encore précurseurs dans le domaine, puisqu'une des premières organisations écologistes - "American Society for the Prevention of Cruelty to

Animals" - y est créée en 1866 ainsi que le premier parc national du monde - "Yellowstone"- en 1872. Cette tradition "conservationniste" gagna très rapidement l'Europe: la Grande-Bretagne, principalement, mais aussi l'Allemagne, la France, certains pays nordiques et la Suisse.

Cette première vague d'activisme écologiste ne peut être qualifiée de mouvement social. En premier lieu, il s'agissait d'activités menées par une élite (scientifique, sociale et intellectuelle) qui n'impliquaient pas le grand public. Deuxièmement, l'enjeu de la conservation de la nature n'était pas articulé par rapport à un conflit social, comme ce sera le cas dans la seconde moitié du XXe siècle. Cette élite utilisait surtout le lobbying politique et non la mobilisation de masse pour avancer ses revendications. Les membres se contentaient de remettre des lettres faisant état des dommages que subissait la nature. Celles-ci demandaient, dans des termes forts civils, à des responsables politiques que les adhérents connaissaient souvent personnellement, de tenir compte de leurs préoccupations, en ouvrant, par exemple, des parcs naturels, où la nature devrait rester à l'état sauvage.

Il faut attendre les années soixante pour que la question de l'environnement s'intègre à un véritable mouvement social et touche une plus large frange de la population. Le courant de l'*écologie politique* voit le jour à cette époque un peu partout en Europe, ici encore dans les pays du nord avant ceux du bassin méditerranéen. Si la tradition conservationniste reste présente, de nouveaux enjeux, comme la protection des eaux et, surtout, la pollution industrielle, vont primer dans les revendications écologistes. La protection de l'environnement devient un enjeu politique, car les activistes remettent en cause les objectifs de la société industrielle en dénonçant les *risques environnementaux* engendrés par notre civilisation consumériste. De nouvelles organisations sont créées, comme le "World Wildlife Fund" (WWF) en 1961, et les premières lois de protection de la nature et de limitation de la pollution sont promulguées à cheval entre les années soixante et soixante-dix. Parallèlement, l'opinion publique est de plus en plus sensibilisée aux problèmes d'environnement, au travers notamment d'une "littérature apocalyptique" sur les effets pervers de la civilisation moderne. Les plus connus de ces ouvrages sont certainement "Silent Spring" de Rachel Carson, publié

en 1962, sur les effets dévastateurs du DDT, et le rapport du Massachusetts Institute of Technology sur la "limite de la croissance", paru en 1972. Le soutien de l'opinion publique est également favorisé par la médiatisation de certains événements, tels que les rencontres du Club de Rome, la Conférence de Stockholm sur l'Environnement Humain (1972) et la "Journée de la Terre" lancée en 1970 d'abord aux Etats-Unis, puis reprise en Europe sous des formes diverses.

Dans ce contexte favorable à la mobilisation, le mouvement écologiste se développe et le courant de l'écologie politique s'affirme, en grande partie grâce au mouvement étudiant de 1968. Si ce courant existait déjà aux Etats-Unis et plus faiblement sur notre continent, il se diffuse très largement dans toute l'Europe à la fin des années soixante-dix. L'écologie devient l'enjeu d'un véritable conflit socio-politique, où un mouvement très hétérogène, mais fort d'un soutien public croissant, se trouve face aux autorités et à aux intérêts de la grande industrie. Ce nouvel engouement pour la protection de l'environnement sera fondamental et persistera jusqu'à nos jours.

Les moyens d'actions utilisés seront radicalement différents de ceux du passé. Mobilisations de rue, actions directes (occupation de sites, blocage des travaux de construction de centrales, etc.), manifestations symboliques (verser du sang dans les laboratoires de recherche, déguisement des manifestants en squelettes, etc.) seront privilégiées par le mouvement. Comme pour d'autres mouvements, les organisations qui apparaissent sont souvent plus radicales que celles du passé dans leurs revendications politiques et dans leurs moyens d'action. Greenpeace, qui naît à cette époque, et se propage très rapidement dans la plupart des pays européens, est une bonne illustration de cette nouvelle espèce d'organisations écologistes.

Au cours des années quatre-vingts, le mouvement se renforce sensiblement dans plusieurs pays occidentaux, principalement en Allemagne, aux Pays-Bas et aux Etats-Unis. Le nombre de sympathisants s'accroît de manière spectaculaire, les ressources financières — provenant souvent de subsides étatiques — atteignent des montants inconcevables jusqu'alors, pour certaines organisations comme le WWF. Ces années-là sont aussi synonymes d'une

évolution dans la défense de l'environnement. L'écologie s'oriente vers un pragmatisme que la forte politisation de l'après '68 avait proscrit. Il s'agit désormais, pour les militants écologistes, d'élaborer des solutions concrètes en réponse aux différents problèmes environnementaux, ce qui les amène à délaisser quelque peu, voire à abandonner, selon les organisations, le message idéologique et politique des années soixante-dix. Un nouveau courant émerge alors, principalement en Allemagne et aux Etats-Unis, celui de l'"*environnementalisme*".

Cette nouvelle approche, qui peut-être considérée comme une synthèse entre les deux précédentes, se définit comme une attitude pragmatique pour protéger l'environnement. Sans délaisser pour autant le projet de réformes de la société moderne de l'écologie politique, la contestation devient plus ciblée. Elle combine des actions non-conventionnelles (manifestations, *sit-in*, etc.) et conventionnelles (lobbying politique par exemple) en fonction de l'objectif visé et du thème soulevé. Outre ces spécificités, la contestation écologiste s'organise fortement au niveau local. De nombreux comités d'action se développent, enracinés dans des réalités régionales, dont la devise devient clairement: *penser globalement, mais agir localement*.

Le mouvement écologiste se présente dorénavant comme un ensemble hétérogène d'organisations, mobilisant sur plusieurs fronts, mais qui défendent un but commun: la protection de l'environnement humain. Les enjeux spécifiques restent assez variés, allant de la conservation de la nature à la protection des eaux, des risques liés aux déchets toxiques à l'opposition à la construction de certaines infrastructures (routières, entre autres), ou bien encore de la protection des animaux à la promotion de modes de vie "écologiques". Les différentes tendances - "conservationnisme", écologie politique et "environnementalisme" - sont donc toutes trois encore présentes. Enfin, le mouvement écologiste agit à plusieurs niveaux, des initiatives locales aux organisations nationales, jusqu'aux arènes internationales (par exemple, le "Sommet de la Terre" à Rio de Janeiro en 1992).

Le mouvement de solidarité

Le mouvement de solidarité s'organise autour de questions liées à l'*émancipation* et aux *libertés individuelles*. Comme pour la plupart des autres thématiques des nouveaux mouvements sociaux, les revendications du mouvement de solidarité s'inscrivent dans une certaine tradition historique. La solidarité, envers ceux dont les droits fondamentaux ne sont pas reconnus ou ont été violés, préoccupe les Européens depuis la fin du XIXe siècle. Comme pour les autres mouvements, ce sont généralement des femmes et des hommes appartenant à une certaine élite - économique ou intellectuelle - qui s'organisent pour protester contre les déportations, les emprisonnements arbitraires et autres violations des droits de l'homme. C'est à cette époque que naissent, par exemple, la Ligue contre l'oppression coloniale (1921), dont la présidence avait été confiée à Albert Einstein, et la Ligue des droits de l'homme (1898). Si la France est l'un des berceaux de la défense des droits de l'homme, de nombreux citoyens(nes) d'autres pays européens vont se sentir également concernés, notamment en Angleterre, en Allemagne, en Italie, aux Pays-Bas et en Suisse.

Là encore, la contestation étudiante à partir de 1968 va non seulement élargir les thématiques du mouvement, mais surtout donner une nouvelle perspective au combat pour les droits de l'homme. La lutte anti-impérialiste, menée par les contestataires étudiants, parallèlement à leurs revendications propres, va être largement reprise par le mouvement de solidarité une fois la contestation étudiante retombée. C'est ainsi que le mouvement se transforme, non seulement en englobant de nouvelles problématiques, comme l'aide aux pays du Tiers-Monde par exemple, mais aussi en devenant plus radical, ou du moins plus politique, dans ses revendications comme dans ses moyens d'action.

Si les années soixante-dix voient surgir la première vague importante de mobilisation du mouvement de solidarité, celui-ci n'a jamais décliné depuis. De nouvelles structures sont nées, telles Amnesty International (1961) ou Terre des Hommes (1960), qui apparaissent aussi puissantes que certaines organisations écologistes. Le soutien populaire à l'égard du mouvement n'a fait que s'élargir et son influence auprès des gouvernements grandir. De plus, ces organisations se sont progressivement spécialisées et sont devenues de

plus en plus expertes dans leur domaine. Si, au début du siècle et jusqu'aux années soixante-dix, les enjeux liés aux droits de l'homme dominaient dans la plupart des questions de solidarité, depuis les années quatre-vingts, de nouvelles problématiques surviennent dans l'espace public, portées par les organisations spécialisées dans les questions d'asile, d'immigration, de racisme et de relations Nord-Sud.

Actuellement, la présence du mouvement de solidarité sur la scène politique apparaît plus discrète. En effet, si certaines associations mobilisent lors de manifestations publiques - en soutien à des populations de pays belligérants, contre la politique d'asile restrictive menée par les pays européens, contre la répression politique et ethnique dans certains pays, contre le racisme et la xénophobie, etc. -, la plupart oeuvrent à l'intérieur du système politique. Comme dans le cas du mouvement écologiste, de nombreuses organisations du mouvement de solidarité se sont fortement institutionnalisées, principalement dans les pays formellement ouverts et fortement intégrateurs par rapport à leurs oppositions politiques. La Suisse est un pays exemplaire à cet égard.

Le mouvement des squatters

Le mouvement des squatters, comme celui des antinucléaires, relève d'une problématique nouvelle, contrairement aux autres nouveaux mouvements sociaux. Ses premières manifestations, dans les années soixante, le situent dans la mouvance de la contestation étudiante. Les différentes formes d'expression culturelles restent à cette époque le fait des intellectuels et des artistes reconnus, le conformisme social trouvant ainsi son parallèle dans la culture. L'absence d'espaces ouverts aux expressions culturelles "nouvelles" ou "alternatives" se fait cruellement sentir parmi les jeunes générations. Ses membres descendent dans les rues des grandes capitales européennes pour revendiquer des espaces alternatifs pour la "contre-culture" - opposition à la culture officielle - qui s'épanouit à cette époque malgré les obstacles à la fois culturels et institutionnels. Ce nouveau mouvement de contestation, porté par ceux que les chercheurs dénomment les "autonomes urbains"¹⁸,

¹⁸Nous utilisons le terme de "autonomes urbains" pour cerner un mouvement où les jeunes se sont engagés pour revendiquer des centres autonomes, c'est-à-dire des espaces d'expression culturelle gérés par eux-mêmes sans

s'articule également autour des revendications liées à l'*émancipation* et à l'*autonomie individuelle*.

Après une interruption d'une dizaine d'années, les manifestations de rue réapparaissent au début des années quatre-vingts, porteuses des mêmes revendications de la part des nouvelles générations. Ces jeunes urbains, au-delà de leurs préoccupations contre-culturelles, développent de violentes critiques à l'encontre de la société moderne et de l'Etat. Cette nouvelle vague de manifestations se déroule essentiellement dans les grandes villes d'Europe, principalement Berlin, Amsterdam, Zurich et, plus tardivement, Milan, Paris, Madrid et Rome.

Parallèlement aux revendications concernant l'ouverture de "centres autonomes", un nouveau thème apparaît, lié à la crise du logement qui se développe alors dans la plupart des métropoles européennes. Le mouvement des squatters va au-delà de l'occupation de locaux vides et de la revendication d'une action des pouvoirs publics en faveur du logement. Il affiche sa volonté de développer de nouveaux habitats et de nouveaux modes de vie, plus conviviaux et plus respectueux de l'environnement. C'est ainsi que les logements occupés par les squatters vont souvent comporter des locaux communautaires, des salles de spectacles, de concerts, de rencontres, etc. Mode de vie alternatif qui s'oppose radicalement aux valeurs individualistes et managériales de cette décennie. L'opposition souvent virulente à l'Etat planificateur amène les *autonomes urbains*, dans bien des cas, à user de formes de protestation très radicales - comme l'occupation de bâtiments -, voire violentes, comme en témoigne les confrontations violentes entre les jeunes et la police dans de nombreuses villes européennes, telles qu'Amsterdam, Berlin ou Zurich au début des années quatre-vingts.

Si le mouvement n'a pas disparu, il a cependant perdu de sa virulence. Dans de nombreux pays, les affrontements entre contestataires et forces de l'ordre ont fait place à la négociation avec les autorités municipales. Par exemple en Allemagne, aux Pays-Bas ou encore en Suisse, les autonomes urbains ont négocié des contrats de confiance et ont

l'intervention des pouvoirs publics. On utilise aussi souvent le terme de "squatters".

obtenus, du moins de manière temporaire, des centres autonomes et des immeubles. Dans le nord de l'Europe, la violence autonome est dorénavant moins fréquente, bien qu'elle resurgisse sporadiquement. Par contre, le mouvement squatter se développe de plus en plus dans le sud de l'Europe, à Barcelone, Madrid, Milan ou Turin par exemple, et la contestation dans ces pays reste assez radicale dans ses modalités d'action.

La plupart des états européens ont donc vu, à nouveau, des mouvements sociaux mobiliser la société civile à la fin des années soixante. Cependant, l'opposition à l'Etat n'a pas été partout identique, et son intensité a varié selon les pays. La capacité de ces nouveaux mouvements à articuler le conflit dont ils sont porteurs dépend en effet de l'espace politique à disposition. Cet espace se définit en fonction de la "*pacification*" d'autres conflits politiques et sociaux. Si les anciens conflits de classes, religieux, nationalistes ou autonomistes restent vivaces et mobilisateurs au sein d'une société, ils monopolisent l'essentiel du potentiel de protestation. En conséquence, cette situation ne permet pas l'émergence de nouveaux conflits, issus par exemple de l'industrialisation et de l'extension de l'Etat-providence. Plus précisément, ces nouveaux conflits ne sont pas articulés *politiquement* par la société civile, qui continue à se mobiliser autour des clivages politiques traditionnels. L'Italie, la France, l'Espagne ou encore la Grèce ont ainsi connu un développement plus modéré des nouveaux mouvements sociaux que l'Allemagne, la Suisse, les Pays-Bas et le nord de l'Europe en général. En résumé, s'il apparaît que l'ensemble de l'Europe a été le théâtre de nouveaux conflits autour du problème du contrôle social, de l'émancipation et des risques, l'ampleur de la mobilisation a été plus manifeste dans les pays qui ont intégré institutionnellement les conflits sociaux traditionnels et les ont ainsi "neutralisés".

Les nouveaux mouvements sociaux entre conflit et coopération

Les nouveaux mouvements sociaux ont donc émergé dans l'espace public, comme leurs prédécesseurs, en s'opposant à l'Etat. Ils dénoncent ses faiblesses, les injustices dont il est

porteur, les conséquences de son développement et certaines de ses décisions. L'opposition à la construction de centrales nucléaires, la mobilisation contre les armes atomiques, les revendications en faveur de la création de centres autonomes, les campagnes des écologistes contre les ravages de l'urbanisme, témoignent de cette interaction conflictuelle avec les détenteurs du pouvoir. Bien que, comparativement à d'autres mouvements que l'Europe a connus au cours de son histoire, leurs modes de protestation soient généralement peu violents et très marginalement radicaux — à l'exception des squatters —, ces mouvements s'inscrivent dans la tradition d'opposition de la société civile au pouvoir et au contrôle étatiques.

Leur nature conflictuelle n'est en fait qu'une de leurs dimensions. S'ils s'opposent directement à l'Etat ou, plus indirectement, aux conséquences de la modernité, ils coopèrent également très souvent avec les instances étatiques. S'ils révèlent les faiblesses et les contradictions de l'Etat, ils deviennent par ailleurs des *relais* essentiels pour celui-ci. En élargissant son intervention à de nouveaux champs sociaux ou économiques, l'Etat doit en effet produire des normes et gérer des secteurs aussi divers que complexes. Les pouvoirs publics sont ainsi amenés à intégrer des groupes organisés de la société civile dont les compétences et le savoir-faire peuvent être mises au service de problématiques ou de secteurs que l'Etat ne maîtrise pas ou imparfaitement.

Les organisations des nouveaux mouvements peuvent à cet égard faire valoir une expérience et des connaissances spécifiques qui peuvent se révéler profitables aux autorités politiques. Des chercheurs ont avancé les termes de "communautés de connaissances" pour qualifier ces groupes. Ainsi, en ce qui concerne l'environnement ou l'énergie nucléaire, de nombreux groupements mènent et financent des recherches et établissent des rapports scientifiques. Leurs compétences théoriques et techniques sont parfois utilisées par des décideurs politiques. Les exemples d'intégration et de coopération avec l'Etat sont assez nombreux, nous n'en retiendrons que deux: celui du Sida et de l'aide aux pays en voie de développement.

Au début des années quatre-vingts, lorsque l'existence du Sida est rendue publique, la réaction de la plupart des Etats occidentaux en termes de politique de la santé et de campagnes de prévention reste très timide. Le mouvement gay, dans de nombreux pays européens, s'organise pour sensibiliser et informer les homosexuels, premier groupe touché par l'épidémie. Ses organisations impulsent les premières campagnes d'information et de prestation de services pour les malades du Sida. Quelques années plus tard, les pouvoirs publics et l'opinion réalisent que le virus n'atteint pas uniquement la communauté gay. Dès le milieu des années quatre-vingts, pour certains pays (Suisse, Pays-Bas et quelques pays scandinaves) et à la fin de ces mêmes années dans les autres pays occidentaux, les autorités politiques se décident à mener campagne contre la maladie. A ce moment, le mouvement gay en co-organisant, ou en participant activement aux campagnes de prévention dans de nombreux pays d'Europe, devient un allié précieux pour l'Etat. En Suisse, par exemple, la campagne nationale de lutte contre le Sida sera le fait d'une coalition de diverses organisations travaillant conjointement avec les autorités, ceci sur l'initiative de plusieurs groupes gays. Pour la première fois en Europe, un Etat devient partenaire à part entière de l'organisation d'une campagne issue d'un mouvement social. Les autorités vont donc s'appuyer sur les longues années de travail du mouvement, principalement en matière de suivi des malades et de prévention. Dans d'autres pays, un processus comparable se déroule, selon des modèles moins intégrés qu'en Suisse, afin de lancer des campagnes de prévention et, plus récemment, de créer des institutions d'accueil pour les malades. Si certaines de ces organisations sont restées dans une logique du conflit pour combattre l'apathie des autorités politiques, d'autres en revanche sont entrées dans une relation de collaboration étroite avec les pouvoirs publics.

Cette logique de coopération est aussi partagée par le mouvement de solidarité. Si certaines associations dénoncent le déséquilibre dans les rapports Nord-Sud et la politique étrangère des autorités occidentales, d'autres constituent d'importants alliés pour certains Etats européens, comme en Allemagne ou en Suisse. Paradoxalement, ces groupes ont acquis des connaissances théoriques et un savoir pratique, au travers de leurs années de

travail dans le domaine de l'aide au développement, qui les amènent à ne plus seulement dénoncer mais aussi à coopérer activement avec les autorités politiques. Ainsi, les ministères des affaires étrangères, principalement les départements de la coopération, intègrent-ils fréquemment ces groupes dans l'élaboration de leur politique. Plus précisément, ils se déchargent d'une partie de leurs prérogatives en les transférant dans les mains de ces organisations. Aux Etats-Unis par exemple, 40% de l'aide octroyée aux pays du Tiers-Monde passe par des organisations non-gouvernementales. Dans de nombreux pays européens, ce pourcentage avoisine - et parfois dépasse - celui des Etats-Unis.

Cette étroite collaboration des nouveaux mouvements avec l'Etat conduit à une intégration plus ou moins importante des groupes contestataires au sein de la sphère étatique et à une importante institutionnalisation de leurs pratiques de protestation. Les mouvements écologiste, féministe, gay et de solidarité apparaissent comme des exemples manifestes. Les écologistes sont très souvent intégrés dans des commissions à titre d'experts; les féministes sont, depuis la fin des années soixante-dix, partie prenante d'institutions telles que les bureaux ou les ministères de l'égalité et les mouvements gay et de solidarité, comme nous venons de le voir, sont également associés à des programmes de politique publique.

Les rapports des nouveaux mouvements avec l'Etat se situent donc entre conflit et coopération. Bien que de nombreux mouvements privilégient la coopération par rapport au conflit et l'intégration politique plutôt que l'exclusion, la *nature de l'Etat*, les *thèmes articulés* par les contestataires et le *degré de radicalité* des groupes d'opposants déterminent quels groupes, quels enjeux et quel type d'Etat seront les plus à même d'entrer dans un processus de coopération. Les groupes les plus modérés, les enjeux les moins menaçants pour les Etats structurellement les plus ouverts à la société civile favorisent un tel phénomène. Les groupes les plus radicaux comme les antinucléaires, les pacifistes et les squatters demeurent à l'extérieur du système politique et se confrontent encore à l'Etat. La Suisse, l'Allemagne ou les Pays-Bas - étant donné leur structure politique et leur ouverture à la protestation extraparlamentaire - sont les pays qui offrent les plus grandes opportunités

formelles de coopération avec les nouveaux mouvements sociaux, à l'inverse de la France, de l'Espagne ou encore de l'Italie.

La coopération entre mouvements et Etats a aussi pour effet d'institutionnaliser les *pratiques* de contestation. Les mouvements ont, par exemple, tendance à privilégier ainsi le lobbying politique à la manifestation de rue. Mais les pratiques de l'Etat s'en trouvent également modifiées. En partageant la décision politique, l'Etat diffuse le pouvoir et relativise par conséquent ses lieux traditionnels d'expression, tels que le Parlement ou l'administration. L'intégration ponctuelle des exigences protestataires exige de l'Etat une adaptation de ses instruments et le conduit à se mettre en relation avec des acteurs périphériques du système politique institutionnel, tels que les organisations des mouvements sociaux. Coopérer signifie pour l'Etat accepter des "stabilisations" ponctuelles de conflits particuliers pour bénéficier de leur savoir et de leurs compétences¹⁹.

Une autre contestation contre l'Etat planificateur: l'extrême-droite

Si les nouveaux mouvements constituent la force de protestation populaire la plus importante de la fin des années soixante jusqu'à nos jours, d'autres forces de protestation émergent depuis quelques années de la société civile: les mouvements de l'extrême-droite. Très puissants dans les années trente et jusqu'à la Seconde guerre mondiale, ces mouvements ont quasiment disparu de la scène politique européenne après la découverte des ravages de l'idéologie nazie, pour ne réapparaître que très récemment. Sur l'ensemble du continent européen, de nouvelles formations d'extrême-droite surgissent. Plongeant leurs racines dans la vieille tradition de la droite radicale, nourrie d'idéaux anti-modernistes, elles renouent avec son refus de la société contemporaine, de son système de production, et des changements socio-culturels qui s'y attachent. Elles partagent également avec cette tradition la croyance absolue dans la souveraineté de l'Etat sur l'individu, le rejet des procédures démocratiques et des libertés individuelles, ainsi que l'exaltation de l'Etat autoritaire et du destin national.

¹⁹Willke, Helmut 1992. *Die Ironie des Staates*. Francfort M.: Suhrkamp.

Il convient cependant de distinguer ces nouvelles organisations de celles d'avant-guerre. Si elles restent généralement liées à la tradition du fascisme et du national-socialisme, elles l'utilisent d'avantage comme repère historique constitutif d'une identité nettement différente de celle des groupes et partis de l'extrême-droite traditionnelle. Les nouveaux mouvements d'extrême-droite sont orientés vers un conflit de *valeurs* typique de la société postindustrielle. Réduisant la complexité des sociétés contemporaines à la défense de la communauté naturelle face à la présence d'étrangers, ils tentent de greffer des principes racistes et xénophobes à un projet apparent de renforcement de l'identité collective face à l'individualisme grandissant de nos sociétés modernes. L'établissement d'un Etat fort, avec des leaders charismatiques, constitue à leurs yeux la meilleure voie vers un rétablissement de l'ordre traditionnel, dans une société où le libéralisme économique et politique a détruit le lien social traditionnel. Leur projet de société prône enfin un Etat protecteur pour ses nationaux, et qui retrouverait ses prérogatives régaliennes dans le champ économique et culturel. Cet Etat lutterait contre les effets sociaux du système économique libéral et contre le déclin des valeurs nationales, méprisées par la culture intellectuelle dominante. Les mouvements d'extrême-droite sont particulièrement actifs en Allemagne, en Autriche, en France, en Italie et en Suisse.

Comme dans le cas d'autres mouvements sociaux, la nouvelle mobilisation de l'extrême-droite peut, en partie, être également analysée comme une réaction face aux effets de l'Etat-providence. Réaction qui se cristallise autour de deux points centraux, les déficits dans le fonctionnement de cet Etat protecteur et sa "trop grande générosité" envers certaines catégories de citoyens(nes), principalement les étrangers²⁰. Autrement dit, les deux mobilisations populaires de la seconde moitié du XXe siècle — les nouveaux mouvements et, plus modestement et plus récemment, l'extrême-droite — se sont élevés, pour des motifs différents, contre l'Etat planificateur.

L'Etat demeure donc un acteur central dans le processus de mobilisation de la société civile. Sans changer totalement de nature, il se transforme néanmoins au cours des siècles, au

²⁰Ignazi, Piero 1994. *L'estrema destra in Europa*. Bologna: il Mulino.

fil des interactions avec son environnement, et particulièrement avec les populations organisées en mouvements.

Des mobilisations sociales à la démocratie

Dans les pays européens, les mouvements sociaux se sont développés de manière relativement comparable, avec cependant certains décalages. Du fait de l'importante diffusion du savoir et de l'information depuis plus de deux cents ans, les mouvements ont connu systématiquement - malgré leur ancrage dans un territoire national ou régional - une dimension transnationale, que le processus d'intégration européenne a renforcé. Conscients du caractère parfois simplificateur d'une présentation synthétique, il nous semble néanmoins possible de saisir différentes phases dans le développement de la relation entre l'Etat et les mouvements sociaux depuis le XVIIe siècle, quel que soit la trajectoire de construction nationale suivie par les divers pays.

Elles se constituent autour de trois axes (tableau 5): le conflit central autour duquel s'articule la contestation (a), les principaux types de mouvements impliqués dans ce conflit (b) et le type d'Etat (ainsi que son mode d'intervention) auquel ces mouvements adressent leurs demandes (c).

Tableau 5: Phases de développement de la société et mouvements sociaux

dimensions et périodes	conflit central	principaux mouvements	type d'Etat — mode d'intervention étatique
XVIIe et XVIIIe siècle	expansion de l'Etat	révoltes anti-taxes et autres formes de résistance à l'expansion de l'Etat	Etat absolutiste — guerre/extraction directe des ressources humaines et financières
XIXe siècle	lutte de classes et pauvreté	mouvement ouvrier	Etat libéral — droits; cadre d'action
1900-1960	distribution du bien-être	institutionnalisation du mouvement ouvrier	Etat-providence — planification, nationalisation
Depuis 1960	bureaucratisation de la société — risques liés à la croissance économique	nouveaux mouvements sociaux	Etat-providence — planificateur et régulateur

Les nombreuses rébellions populaires émaillant les XVII^e et XVIII^e siècles apparaissent donc comme des formes de résistance à l'expansion de l'Etat absolutiste, qui s'appuyait sur l'extraction directe de ressources humaines et matérielles pour mener des guerres (il s'agissait d'ailleurs souvent de mouvements contre la conscription ou de révoltes anti-taxes). Le XIX^e siècle vit un mouvement ouvrier en pleine expansion s'engager dans une lutte contre les classes privilégiées protégées par un Etat libéral accordant des droits civils, sans garantir de protection sociale à ses citoyens(nes). Grâce à la contribution décisive de ce mouvement, les droits civils des citoyens(nes) furent complétés par des droits sociaux. Ceci jeta les fondations de l'Etat-providence, qui, reprenant les revendications du mouvement ouvrier afin de pacifier le conflit de classes, s'engagea au cours de la première moitié du XX^e siècle dans une redistribution du bien-être par le biais de la planification de la société et, parfois, de la nationalisation de l'économie. Une conséquence importante de cette transformation fut l'intégration du mouvement ouvrier dans le système traditionnel de représentation des intérêts, et, par là, son institutionnalisation. La formidable croissance de l'Etat-providence - qui s'appuyait sur la croissance économique - durant la seconde moitié du XX^e siècle, provoqua une bureaucratisation sans précédent de la société. Les nouveaux mouvements sociaux se dressèrent précisément contre cette bureaucratisation, et contre les risques engendrés par la croissance économique. Devant cette opposition de la société civile, l'Etat développa des outils plus flexibles de régulation sociale, atténuant ainsi ses stratégies de planification.

A chaque transformation de l'Etat national sont apparus de nouveaux types de contestations populaires. Les revendications centrales, les moyens d'action privilégiés et les impacts majeurs de ces contestations - qui ne deviendront de véritables mouvements sociaux qu'à partir du moment où les autorités auront achevé leurs efforts de nationalisation de la politique - ont changé au fil des ans parallèlement aux transformations de l'Etat, mais leur objectif sous-jacent est cependant resté toujours le même: s'opposer à certaines décisions des autorités et tenter de changer le cours des événements. Le tableau 6 donne un aperçu général

des différents buts, modalités d'action et conséquences des principaux mouvements que nous avons abordé dans cet ouvrage.

Tableau 6: Revendications, moyens d'action et impacts majeurs des mouvements sociaux

dimensions des mouvements	revendications centrales	moyens d'action privilégiés	impacts majeurs
révoltes anti-taxes et autres formes de résistance à l'expansion de l'Etat	opposition aux taxes et à l'extraction directe des ressources par l'Etat	révoltes locales	locaux et temporaires (souvent faibles)
mouvement ouvrier	amélioration des conditions de travail et de vie, politiques de redistribution	grèves, manifestations	institutionnalisation dans le circuit de la représentation des intérêts, accélération de l'instauration de l'Etat-providence
nouveaux mouvements sociaux	diminution des risques de la société*; autonomie, paix	manifestations, actions directes, lobbying, médias	reconnaissance du pluralisme de la société

* risques écologiques; risques technologiques; risques de guerre, etc.

Un bref regard sur l'Europe de l'Est

Après la Deuxième guerre mondiale, l'Europe a été divisée en deux, traversée par un mur - autant symbolique que matériel - qui a marqué l'histoire politique et sociale du vieux continent pendant plusieurs décennies. Jusqu'à présent nous avons porté notre attention sur les contestations populaires de l'Europe de l'Ouest. Cependant, nous sommes en devoir de parler - ne soit que de façon superficielle - des mouvements qui se sont formés à l'Est suite aux transformations profondes qu'ont connu les Etats de cette partie de l'Europe.

Avec l'émergence des Etats socialistes au cours du XXe siècle, les structures du pouvoir dans les pays de l'Est ont changé radicalement, pour aboutir à des régimes communistes qui laissaient très peu d'espace d'expression à plusieurs secteurs de la société civile. A cette transformation profonde des structures étatiques, la société civile a réagi de deux manières tout à fait contrastées: en s'opposant à la construction de ces Etats totalitaires et en se résignant à toute confrontation avec un Etat fortement répressif. L'opposition populaire a, dans la plupart de ces pays, été plus souterraine qu'apparente étant donné les menaces de répression. La dissidence a été une des formes d'action les plus visibles de la

contestation à l'encontre du développement de ces nouvelles formes étatiques. Intellectuels et hommes d'église ont souvent été les figures de proue de cette forme de résistance. De temps à autres, d'autres formes de résistance politique sont apparues prenant davantage la forme de mouvements sociaux. Ce n'était effectivement plus une contestation individuelle de quelques personnalités, telle que l'ont menée Alexander Soljenitsine, Andreï Sakarov ou encore Vaclav Havel, mais une véritable action collective. Ces mouvements d'opposition ont souvent travaillé dans l'ombre par crainte de la répression, mais, lorsque l'opportunité s'est présentée, ils ont produit des événements d'une importance majeure dans l'histoire européenne. L'insurrection de 1956 en Hongrie, le *Printemps de Prague* de 1968 en Tchécoslovaquie ou encore la mobilisation de *Solidarnosc* de 1981 en Pologne font certainement partie de ces moments de visibilité publique des mouvements sociaux en Europe de l'Est.

Nonobstant ces périodes de contestation collective, les régimes du socialisme réel ont su conserver les rênes du pouvoir. C'est seulement après l'arrivée à la tête de l'URSS de Michail Gorbatchev en 1985, et grâce au vent de réforme qu'il a porté au sommet de l'Etat, que les pressions provenant de la société civile ont pu contribuer à la transformation des structures de pouvoir en place, aidés en cela par les fortes divisions qui s'étaient créées au sein de ces mêmes structures de pouvoir. L'URSS était à ce moment disposé à donner plus d'autonomie aux pays-satellite du Pacte de Varsovie et n'était plus prête à intervenir militairement aux côtés des autorités de ces pays pour garantir l'ordre intérieur. Le résultat fût une succession de "révolutions" qui, à des degrés d'intensité variables, ont fleuri un peu partout en Europe de l'Est et ont renversé les régimes communistes: en Albanie, en Allemagne de l'Est, en Bulgarie, en Hongrie, en Pologne, en Roumanie, en Tchécoslovaquie et en Yougoslavie. De plus, le relâchement du contrôle et de la répression a facilité la mobilisation populaire en URSS, qui a contribué à l'effondrement d'une des deux puissances mondiales du XXe siècle. A la suite de cette vague de contestations, le mur de Berlin tomba et la polarisation Est-Ouest perdit toute signification.

L'exemple de l'Europe de l'Est montre assez clairement la dialectique, qui a été au coeur de cet ouvrage, entre les transformations de l'Etat et les mouvements sociaux. La création de nouvelles structures étatiques - en l'occurrence, les Etats socialistes - a provoqué

l'émergence d'une mobilisation sociale contre ces Etats autoritaires. Les événements de 1956, 1968 et de 1981 - entre autres - ont fait vaciller les pouvoirs en place, mais n'ont pas pu les renverser. Il a fallu attendre des transformations au sein de ces Etats (une attitude réformiste et de fortes divisions internes) pour que la contestation populaire, en profitant de ces opportunités, provoque des changements drastiques autant politiques que sociales.

De la mobilisation à la démocratie

Au-delà des impacts directement liés à leurs buts, les mouvements sociaux ont des conséquences sur les principes et le fonctionnement général du système politique et de la société, notamment sur la démocratisation. Les mouvements, par leur intervention dans les arènes politiques et leur participation au jeu politique, contribuent à démocratiser la société. Cette fonction s'exprime de façon différente selon les mouvements. Le mouvement ouvrier a ainsi favorisé une *démocratisation distributive*, car il a agi sur les principes qui règlent les politiques de redistribution du bien-être - surtout économique. Le mouvement étudiant a amené une *démocratisation idéologique* par son impact sur les valeurs fondamentales de la société et de la vie sociale. Enfin, les nouveaux mouvements sociaux ont été porteurs d'une *démocratisation participative* en améliorant les règles du jeu politique grâce à leur large participation à la sphère publique, et à l'apport de nouvelles formes de contestation politique.

Notre analyse nous incite à réfléchir sur la place des mouvements sociaux en Europe. Tout au long de leur histoire, les mouvements ont acquis un espace légitime de représentation. A partir du XIXe siècle, cet espace s'est non seulement élargi, mais également institutionnalisé. La société civile s'est donc largement renforcée au fil des ans, en se garantissant un accès direct au système politique. On pourrait à cet effet parler d'une véritable *société de mouvements*, car ceux-ci, en tant que formes organisées de la société civile, deviennent de plus en plus indispensables à la défense du bien public. Ce qui semblait être dans les années soixante-dix une *crise de la gouvernabilité*²¹, se révèle être une diversification de l'action politique. A la place d'une arène unique où les intérêts de la société sont débattus

²¹ Crozier, Michel, S. Huntington et J. Watanuki 1975. *The Crisis of Democracies. Report on the Governability of Democracies*. New York: University Press.

entre différentes forces politiques, nous en avons aujourd'hui trois légitimes dans tous les pays européens: l'arène des partis, celle des associations d'intérêt et celle des mouvements sociaux.

Induits par l'action des mouvements sociaux et par la nécessité d'ouvrir le système politique aux revendications plurielles de la société civile, les réaménagements structurels que l'Etat a connu tout au long de sa construction nous montrent combien la mobilisation des mouvements a un impact sur le fonctionnement non seulement de l'Etat, mais aussi de la démocratie en Europe. Ces changements et adaptations illustrent le fait que la démocratie, malgré les difficultés et les obstacles, continue néanmoins à évoluer et à s'élargir.

Tableaux et figures

Tableau 1: Caractéristiques des grèves en Europe (1900-1930)

Tableau 2: Type de développement de l'Etat-providence: modèle universel, modèle occupationnel

Tableau 3: Introduction des systèmes de sécurité sociale en Europe de l'Ouest

Tableau 4: Changement des valeurs en Europe

Tableau 5: Phases de développement de la société et mouvements sociaux

Tableau 6: Revendications, moyens d'action et impacts majeurs des mouvements sociaux

Figure 1: Démarrage industriel en Europe

Figure 2: Anciens et nouveaux répertoires d'action

Figure 3: Carte généalogique des nouveaux mouvements sociaux

Figure 4: Opportunités politiques pour la mobilisation des mouvements sociaux en Europe

Bibliographie

- Alber, Jens 1982. *Vom Armenhaus zum Wohlfahrtsstaat. Analysen zur Entwicklung der Sozialversicherung in Europa*. Francfort/NY.: Campus.
- Hobsbawm, Eric J. 1966.(1ère éd. en angl. 1959). *Les primitifs de la révolte dans l'Europe moderne*: Paris : Fayard
- Melucci, Alberto 1989. *Nomads of the Present*. Philadelphia, PA: Temple University Press.
- Poggi, Gianfranco 1978. *The Development of the Modern State*. Stanford: Stanford University Press.
- Polanyi, Karl 1983 (1ère éd. en angl. 1944). *La Grande Transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*. Paris: Gallimard.
- Rudé, George 1981. *The Crowd in History*. London: Lawrence and Wishart.
- Tarrow, Sydney 1994. *Power in Movement. Social Movements, Collective Action and Politics*. New York: Cambridge University Press.
- Tilly, Charles 1990. *La France conteste*. Paris: Fayard.
- Tilly, Charles, Louise Tilly et Richard Tilly 1975. *The Rebellious Century, 1830-1930*. Cambridge, MA: Harvard University Press.

Les auteurs:

Sandro Cattacin, politologue, Département de science politique à l'Université de Genève et Chaire de Travail Social à l'Université de Fribourg.

Marco Giugni, sociologue, actuellement au Département de science politique et sociologie politique de l'Université de Florence (Italie).

Florence Passy, politologue, Département de science politique à l'Université de Genève.